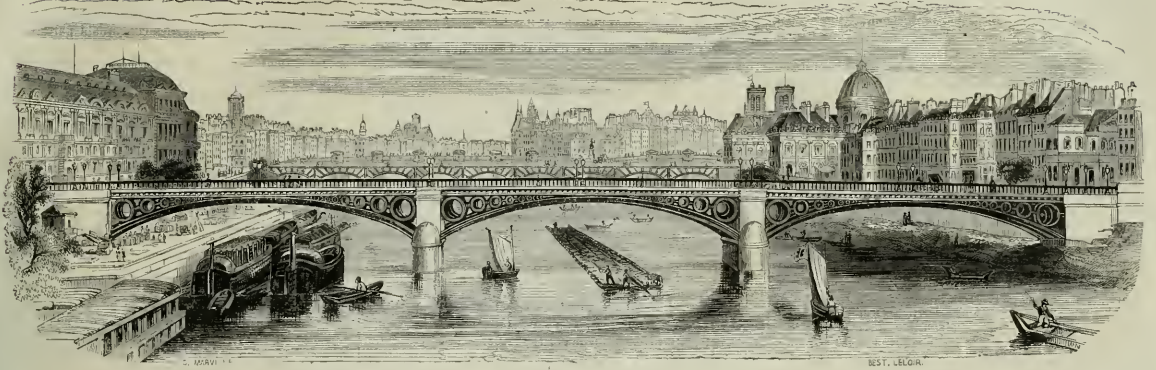


L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 371. Vol. XV. — SAMEDI 6 AVRIL 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce. — Chronique musicale. — Courrier de Paris. — Souvenirs des États-Unis, les Quakers trembleurs et les Méthodistes. — Revue littéraire. — Le pont-tube Britannia. — Congrès central d'agriculture. — Ruines de Nimèze. — Les noces de Luigi (suite). — Bibliographie. — Correspondance. — Modes.

Gravures : Cortège des réunions populaires de Berne se rendant à Munzingen le 25 mars 1850. — Tirage du gros lot de 70,000 francs au palais du Luxembourg. — Souvenirs des États-Unis : Danse des Quakers trembleurs. Le révérend John Maffei; Camp-meeting méthodiste. — Pont-tube Britannia construit par M. Stephenson sur le détroit de Menai pour le chemin de fer de Chester à Holyhead; Entrée du pont-tube; Intérieur du pont-tube. — Ruines de Nimèze, deux gravures. — Un gau de tout, neuf caricatures par Stop. — Modes, une gravure. — Rébus.

Histoire de la semaine.

La Suisse vient de donner un exemple qui serait à peine remarqué en Angleterre et aux États-Unis, dans ces deux

points où l'habitude de la liberté a fait passer dans les mœurs, comme une vertu naturelle, la tolérance des partis les uns envers les autres. Tous les journaux suisses racontent ainsi cet événement d'une grande réunion à deux lieues de Berne, où les deux partis opposés, conservateurs et radicaux, se trouvaient à quelques pas l'un de l'autre :

« Les nouvelles arrivées de Munzingen sont très-satisfaisantes. Aucune des craintes que l'on avait d'un conflit sanglant ne s'est réalisée. Le peuple bernois s'est montré grand, résolu, calme. Il n'y a eu d'autre arme que celle de la parole. Du fond du cœur, nous saluons cet événement comme un gage de la paix au sein de laquelle les destinées de la patrie se développeront désormais d'une manière plus ferme et plus assurée qu'au milieu des luttes sanglantes qui souillent même la cause la plus belle, et dont chacune porte en soi un germe de destruction. La journée de Munzingen a présenté un spectacle extraordinaire. Deux assemblées populaires ont eu lieu le même jour, le 25 mars, sur le même

point, à Munzingen, et elles n'étaient séparées l'une de l'autre que par le sentier passant entre les deux prairies sur lesquelles étaient rassemblés les partis opposés. Malgré la neige, on a vu près de 20,000 hommes passer sur le pont de Berne pour se rendre à Munzingen. Plusieurs milliers virent d'Oberhasle, d'Interlake, de Frutige, de Saanenland, de Simmenthal, de Thann, du Seeland et de l'Emmenthal. Vers onze heures, le parti conservateur comptait au moins dix mille hommes. Plusieurs orateurs ont pris la parole après le chant : *Patrie, tu m'appelles!*

» Pendant ce temps, les radicaux ouvraient également leur séance au chant de la *Marseillaise*. Nous devons le dire, il n'y eut ni interruption ni tumulte dans le cours de la séance. L'ordre de la journée avait été réglé de manière que les conservateurs se sont retirés avant que la délibération des radicaux fut close. Pendant toute la journée, la troupe a été consignée à Berne, mais il n'y a pas eu la moindre démonstration militaire. »



Cortège des réunions populaires de Berne se rendant à Munzingen le 25 mars 1850

Nous n'en sommes pas malheureusement, chez nous, arrivés à garder dans nos luttes politiques ce bon goût et cet esprit de justice. Nous avons toujours plus envie de nous battre que de nous compter; mais il faut reconnaître cependant qu'il se fait chaque jour un progrès dans cette voie libérale, et nous ne venons pas désespérer de notre éducation, qui se fait en dépit de nos professeurs. Ces citoyens finiront par laisser leur auditoire à force de vouloir, sans y réussir, nous faire pour, ceux-ci du socialisme, ceux-là de la réaction monarchique. Il serait temps de voir ce qu'il y a de sérieux dans les harangues de ces tapageurs.

Qu'est-ce que le socialisme? C'est une macédoine d'opinions, de vues et de systèmes aussi hostiles entre eux, malgré leur accord de circonstance, que les diverses prétentions monarchiques sont ennemies l'une de l'autre, en dépit de leur alliance officielle. Qu'on parle de socialisme tant qu'on voudra; il n'y a point de doctrine socialiste, justement parce qu'il en a trop; comme il n'y a point de parti monarchique, attendu qu'il y en a trois. M. Proudhon a démolé l'un après l'autre les systèmes socialistes et les chefs de toutes ces écoles ennemies. Le même travail est à la veille de s'accomplir sur les trois combinaisons monarchiques et sur les personnages qui les représentent sous le nom satirique de burgraves. On dit que c'est M. Guizot lui-même qui inspire les agents de cette destruction, obéissant en cela à de légitimes ressentiments, mais il n'est peut-être, à son tour, par la main de M. Guizot, M. Guizot, s'agite; Dieu le mène. — Le mouvement qui s'accomplit sous nos yeux est donc l'effacement des idées impossibles et des individualités égoïstes au absurdes, pour faire place à quoi? au sens commun, à l'intérêt général, au suffrage universel, en un mot, à celui qui a plus d'esprit que les burgraves et les socialistes. — On pourrait prouver que le suffrage universel a une âme, qui l'inspire mieux, ou définitive, que la sagesse intéressée de ses conseillers. Nous sommes de l'avis de cet électeur qui, ayant voté pour un candidat autre que l'élu du 10 décembre, en est venu, par réflexion, à reconnaître qu'il n'y avait rien de plus désirable que le résultat de cette élection, destinée, dans les secrets aujourd'hui connus de la Providence, à montrer la vanité de la dernière idolâtrie populaire. — Est-ce à dire que la République est fondée et qu'il faut se résigner à travailler, à vivre sous le gouvernement républicain? On dira le contraire encore longtemps, au risque de troubler le travail et la vie sociale; mais on le dira sans y croire. Et déjà les mille avis recueillis dans les conséquences immédiates et les meilleurs redoutés, quoi que pouvant être éloignés, d'une restauration triomphante. Les plus sages, nous l'affirmons, par goût ou par raison, acceptent la Constitution; les autres s'y rallient successivement dès que le socialisme doctrinal n'aura plus que des adeptes méprisés, et abandonneront à leurs stériles regrets, à leurs plaintes sans échos ni pitié, les volveurs des régimes déchus. Ceux-ci s'appelleront eux-mêmes les sages; on leur laissera toute consolation, pourvu que les fous soient heureux et tranquilles.

L'Assemblée législative a pris un congé de vendredi 29 mars au lundi suivant. Les journaux eux-mêmes ont fermé leurs bureaux le jour de Pâques: en sorte que le *Napoleon*, qui parait le dimanche, a ou la parole sans contradicteur pendant près de deux jours. Il en a profité pour être plus agressif, plus compromettant que jamais. Son opinion au sujet de la nécessité de voter d'urgence les lois concernant la presse; son affectation à relever toutes les bourdes que la *Patrie*, le *Constitutionnel* et l'*Assemblée Nationale* se sont plu à inventer pendant les premiers jours qui ont suivi l'élection du 40 mars, mais que ces feuilles méprisent aujourd'hui comme n'ayant plus d'à-propos; la subsistance et l'insuffisance du *Napoleon*, ont soulevé dans tous les journaux de mardi, sans exception, une explosion de sarcasmes et de blâme unanimes. Les journaux dits modérés saisissent toutes les occasions d'exprimer leur mécontentement au sujet du projet de loi qui doit les atteindre en même temps que les journaux ennemis. C'est une comédie renouvelée de l'aventure du co rustre qui se prend au piège qu'il avait tendu pour attraper un loup. Le conte rapporté que le loup, le voyant pris, fut tenté de le dévorer; mais en le loup déhât, il arma mieux se jeter sur les moutons. Au surplus, le piège, nous voulons dire la loi, n'est encore qu'un projet; il est probable qu'elle ne franchira pas le seuil de l'Assemblée législative, où elle pétra sous les bulleims des représentants obligés de compter avec les feuilles modérées des divers départements. On serait trop bon de croire que c'est l'amour du principe qui sauvera la liberté de la presse; si elle devait succomber cependant, nous prenons la liberté de signaler à l'Assemblée un mémoire adressé à sa commission par les éditeurs, fabricants de papier, imprimeurs, pour apprendre des délégués de ces industries à quelles conséquences menerait un projet qui est plus qu'une faute, qui est une sottise grosse d'ignorance et d'arbitraire.

— L'Assemblée a fait sa rentrée lundi par la discussion du budget de l'instruction publique. Les diverses réductions proposées par la commission ont passé sans débat important. M. Mortimer Ternaux, qui voulait retrancher 300,000 fr. sur le chapitre de l'instruction secondaire, n'a pu faire triompher cette économie destinée dans la réalité, sinon dans la pensée de la proposition, à favoriser la concurrence des établissements libres contre les établissements de l'Etat. L'Assemblée a pareillement admis, contrairement aux propositions de la commission qui demandait une réduction de 9,800 fr. sur le chapitre des bibliothèques publiques, une allocation de 2,400 fr. en sus du crédit proposé. Cette discussion a continué le lendemain; toutes les questions ont été vidées selon les propositions de la commission, sans débat important, si ce n'est sur le chapitre de l'instruction publique en Algérie, où M. Emile Barthe a eu à critiquer l'application du crédit spécial à l'enseignement secondaire au préjudice de l'instruction primaire, ce qu'il a fait avec plus d'esprit que de succès devant la majorité.

Le budget des cultes a été l'occasion d'une lutte oratoire entre M. Jules Favre et le rapporteur de la commission, M. Berryer. Les deux orateurs ont, chacun à sa manière, élevé la discussion à la hauteur d'une question politique, et chacun d'eux aussi a reçu dans les journaux de son parti des témoignages d'admiration ennoblis par l'outrage et le mépris contre son adversaire. Il s'agissait de rétablir l'égalité complète entre les desservants et les curés. On sait que les membres du clergé sont divisés en deux classes: les curés sont en possession de l'immovibilité; les desservants ou succursalistes sont soumis au pouvoir absolu des évêques. Que cela doive être ainsi par des raisons de hiérarchie et de discipline ecclésiastique, ce n'est pas nous qui en décidons; mais il est permis peut-être d'avoir un avis contraire, comme il est juste que M. Berryer et la majorité approuvent le *status quo* et le maintien par leur vote après l'avoir justifié par l'éloquence de l'orateur. L'amendement de M. Jules Favre a été repoussé par une majorité de 433 voix contre 142.

Le budget du ministère de l'intérieur a ramené M. Jules Favre à la tribune, à propos des fonds secrets de la police. Nous renvoyons aux journaux de jeudi les curieux de ces scènes de violence attendues dans l'Assemblée par tous ces représentants dont les noms ne seraient jamais écrits dans le *Moniteur*, s'ils ne cherchaient les occasions de les attacher à une interruption. On pourrait croire, dans les départements, que ces législateurs ne gagnent pas leur indemnité; ils la gagnent bien. Ils ne travaillent pas tous les jours, mais, quand ils s'en mêlent, ils font de la belle besogne. Les *queues rouges* de l'Assemblée ont donc travaillé mercredi. M. Jules Favre proposait une réduction de 32,000 fr. sur les fonds secrets; cette proposition a été repoussée à la majorité de 440 voix contre 175.

La discussion du budget est suspendue jusqu'à lundi. L'Assemblée ouvre, au moment où nous achevons ce bulletin, la première délibération sur le projet de loi relatif à la déportation. Immédiatement après, elle abordera la deuxième délibération sur le projet de loi concernant le chemin de fer de Paris à Avignon.

— M. Vidal a opté dans la séance du 1^{er} avril pour le département du Bas-Rhin. En conséquence, une nouvelle élection aura lieu le 28 avril, à Paris, pour le remplacer.

—Aucun fit nouveau à enregistrer dans la politique étrangère; des bruits de journaux, des inventions de nouvelles, des conjectures, mais aussi des apparences dont la signification ne tardera pas à être connue. C'est peut-être, au surplus, ailleurs comme chez nous. Tout le monde se met en garde pour se défendre, personne n'oserait attaquer.

Conseil Général de l'Agriculture, des Manufactures et du Commerce.

Le conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, institué par un décret du 4^{er} février 1850, se réunira le 6 avril dans la salle des séances du palais du Luxembourg.

Ce conseil est appelé à donner son avis sur les questions qui intéressent l'agriculture, le commerce et l'industrie; il remplace le conseil supérieur du commerce et les conseils généraux créés par l'ordonnance du 29 avril 1831.

Pour bien comprendre l'importance de la nouvelle institution et l'influence qu'elle pourra exercer sur les intérêts matériels du pays, il importe de rappeler les attributions et le mode de nomination des anciens conseils, et d'exposer succinctement sur quelles bases le décret du 4^{er} février a constitué le conseil général qui va tenir sa première session.

Le conseil supérieur du commerce était composé de membres des assemblées législatives, d'administrateurs, de conseillers d'Etat, de grands manufacturiers. Tous les membres étaient exclusivement choisis par le ministre, qui devait, aux termes de l'ordonnance de 1831, les consulter sur les projets de loi de douanes, sur les traités à conclure, leur confier la procédure des enquêtes industrielles et commerciales, etc.

Le conseil général du commerce comprenait 63 membres, nommés par les chambres de commerce; — celui des manufactures, 60 membres, dont quarante étaient nommés directement par le ministre, et vingt seulement par les chambres consultatives des arts et manufactures; — celui de l'agriculture, 52 membres choisis par le ministre.

Ces trois conseils pouvaient délibérer séparément ou en assemblée générale. Le gouvernement était représenté, dans leur sein, par des commissaires spéciaux, chargés de soutenir ses propositions et d'interpréter ses pensées.

La dernière réunion des conseils, qui auraient dû être convoqués chaque année, a eu lieu en 1846.

L'organisation qui vient d'être exposée indique suffisamment la part d'influence et d'initiative que le gouvernement se réservait ou laissait à chacun des trois conseils. Par la nomination directe de la majorité des membres, le ministre se trouvait en mesure de diriger les discussions et de maintenir les conseils dans le rôle purement consultatif que l'ordonnance de 1831 leur attribuait.

L'institution du conseil général actuel est beaucoup plus libérale. Conformément à l'article 2 du décret du 1^{er} février, ce conseil sera composé de 236 membres, nommés savoir: 86 agriculteurs, par le ministre; — 51 industriels, par les chambres consultatives des manufactures; — 65 commerçants, par les chambres de commerce; — 34 membres appartenant à ces mêmes catégories, par le ministre.

A en juger par le programme que M. le ministre de l'agriculture et du commerce a exposé dans son rapport au président de la République, la première session du conseil général sera consacrée à l'étude de nombreuses et importantes questions. Nous doutons que le délai d'un mois, qui lui est assigné, suffise. Voici le résumé de ce programme:

1^o Agriculture. — Commerce des grains. — Organisation

de la boulangerie. — Routes et voies navigables. — Crédit foncier. — Réforme hypothécaire. — Irrigations. — Engrais artificiels. — Prairies. — Perception des droits sur les bestiaux. — Concours relatifs aux animaux de boucherie. — Médecine vétérinaire. — Amélioration de la race chevaline. — Elevage des vers à soie. — Culture du lin.

2^o Industrie. — Législation des brevets d'invention. — Travail des enfants dans les manufactures. — Travail des adultes. — Travail du dimanche. — Livrets d'ouvriers. — Laveurs et bains publics. — Sociétés de secours mutuels. — Caisnes de retraites. — Marques de fabriques. — Règlement de comptabilité pour les concordats par abandon. — Industrie du fer.

3^o Commerce. — Tarif des sucres, du café et du cacao. — Sociétés d'exportation. — Législation maritime. — Régime commercial de l'Algérie. — Préparation de documents statistiques.

Les travaux du conseil méritent l'attention de tous les esprits qui s'intéressent au développement de la production nationale. Ils peuvent, plus sûrement que la politique égoïste des partis, préparer la solution des graves problèmes devant lesquels la société actuelle ne saurait plus longtemps reculer. Nous les suivrons avec intérêt, et on nous saura gré d'en rendre compte, comme nous faisons aujourd'hui pour les séances du Congrès central d'agriculture.

Chronique musicale.

La dernière semaine du mois de mars a été pour l'Opéra et pour le Théâtre-Italien une semaine d'adieu. Ici c'est madame Viardot, et avec elle le *Prophète*, qui nous a quittés jusqu'au 15 octobre, dit-on; son absence paraît bien longue. Là, c'est Lablache, c'est-à-dire Bartolo, don Geronimo, don Pasquale, don Magnifico, toute cette rutilante famille de personnages bouffons, en un mot, qui vient de nouveau de s'éloigner de nous; mais cette fois, dit-on, définitivement et sans espoir de retour. Par bonheur, ce n'est pas la première fois que la triste nouvelle de la retraite définitive de Lablache est donnée comme certaine, et il est permis d'espérer qu'on le rattrapera pour telle plus d'une fois encore, sans qu'on soit, cependant, absolument tenu d'en rien croire. Quoi qu'il en soit, le public est venu plus nombreux que d'habitude applaudir son Lablache favori à sa dernière représentation, et tout le monde a pu se convaincre que le célèbre chanteur n'est pas plus en voie de vieillir que de maigrir: c'est toujours la même jeunesse et la même rondeur, la même ampleur de style et le même volume de voix, la même inaltérable gaieté et la même étonnante souplesse d'esprit et de corps. Quant à madame Viardot, on eût dit qu'elle voulait en même temps accroître et diminuer les regrets que cause son départ. Jamais elle n'a chanté avec plus d'art, jamais elle n'a joué avec plus d'âme, qu'à ces dernières soirées; jamais aussi elle n'avait excité de plus vif enthousiasme. En l'écoutant, en l'applaudissant, le public semblait ne plus penser du tout au lendemain, tant il était profondément ému, délicieusement heureux. Si, le lendemain venait, il a songé, enfin alors, combien sera difficile à passer le temps que durera la séparation, il a pu se dire alors également qu'il était impossible de faire un plus ample provision d'ineffables impressions, de bons et doux souvenirs.

Le Théâtre-Italien prolonge cette année sa saison jusqu'au 30 avril, c'est-à-dire un mois plus tard que de coutume, par la raison qu'il l'a commencée un mois plus tard aussi, le 4^{er} novembre au lieu du 1^{er} octobre; de façon que chacun y retrouve son compte. Lablache parti, l'opéra-seria va prendre le pas sur l'opéra-buffa. En attendant la *Lucrezia Borgia* et le *Giuramento*, voici déjà *Maria di Rohan*, dont la reprise a eu lieu ces jours derniers. Le sujet de cet opéra est le même que celui du drame si intéressant de M. Lockroy. Un *duel sous Richelieu*. La partition que Donizetti a écrite sur ce sujet éminemment dramatique n'est assurément pas une de ses meilleures; toutefois, on y retrouve, à certaines situations les plus importantes de l'ouvrage, principalement au troisième acte, les belles qualités du maître. Bien qu'écrites rapidement et avec un peu trop de négligence, ces situations sont si justement senties, si chaleureusement exprimées en musique, qu'elles vous remuent profondément quand même. Mais, quelle que soit la part d'éloges qui revient de droit au compositeur, ici, on doit l'avouer, il en revient une part bien plus grande encore au chanteur-acteur, à Ronconi, admirablement interprète de ces scènes émuantes. De tant de rôles créés par lui dans sa longue et laborieuse carrière, aucun, sans contredit, ne lui fait plus d'honneur. Il y réunit au plus haut degré qu'on puisse imaginer le chant pathétique et l'expression théâtrale. Il n'est, non plus, aucun de ses rôles qui lui vaille de plus éclatants triomphes. Pendant près d'un quart d'heure, la représentation a été, l'autre soir, littéralement interrompue par les applaudissements frénétiques de la salle entière, qui était comme électrisée par le chant et le jeu de Ronconi. Dans la même soirée, madame Ronconi a fait sa rentrée par le rôle de Maria. Elle a été accueillie avec de nombreuses marques de sympathie; et elle s'en est montrée tout à fait digne par la manière dont elle a chanté, bien que visiblement dominée par cette crainte qui est presque insurmontable lorsqu'on se retrouve, après un long silence, pour la première fois en face du public. Dans le rôle très-court d'Armando di Gondi, mademoiselle d'Angri a su rencontrer plus d'une occasion de se faire applaudir. On lui a fait répéter la charmante romance: *Non leggera e ver d'amore*. M. Moriani a dit aussi, avec un remarquable talent, le rôle de Riccardo, et les applaudissements ne lui ont pas fait défaut, tant après la cavatine: *Quando il cor da lei piegato*, qu'il a chanté d'un style large et soutenu, qu'après la cantabile: *Amor sono a cara*. Bref, pour tous: soprano, contralto, ténor et baryton, la

reprise de *Maria di Rohan* a été une heureuse reprise, un brillant succès.

La dernière semaine du mois de mars était en même temps, cette année, la semaine sainte, autrement dit, la semaine des concerts spirituels. Nous cherchons depuis longtemps à savoir au juste pourquoi les concerts qui ont lieu tous les ans à ce moment se parent sur l'affiche de cette pompeuse épithète. On dit bien, il est vrai, que c'est parce que le spiritualisme musical est représenté dans les programmes de ces concerts par un ou deux morceaux puisés au répertoire de musique d'église. Mais pareille chose a lieu pour la plupart des concerts qui ont lieu en temps ordinaire, et ceux-ci n'en sont pas plus qualifiés de spirituels à cause de cela. Ce que nous trouvons donc de plus spirituel là-dessus, c'est de donner au public et de lui faire accepter, à une certaine époque de l'année, comme d'un genre particulier, des concerts qui ne diffèrent en rien des autres. Quoi qu'il en soit, les deux soirées musicales données par la Société des concerts du Conservatoire, le vendredi-saint et le dimanche de Pâques, ont été comme toujours fort belles et très-courues. Le programme n'était d'ailleurs qu'une sorte de résumé, à peu de chose près, des matinées qui ont eu lieu dans le courant de l'hiver et dont nous avons rendu compte. Le concert spirituel donné par la Grande Société Philharmonique le samedi-saint a été aussi l'un des plus brillants de la saison. Le *Credo* de la messe solennelle de M. Dietsch, l'*O salutaris* et l'*Agnus* de la messe de M. Niedermeyer, et même, à la rigueur, la *Marche des Pélerins* de M. Berioz, ont, si l'on veut, justifié avec éclat la qualification de ce concert, qui, sur le programme, était renfermée entre deux parenthèses. Mais le solo de violon composé et exécuté par M. Henri Wieniawski, le concerto de Weber parfaitement dit par madame Massart, l'air de *Fernand Cortez* chanté par mademoiselle Dobré, et l'ouverture de *Démophon* de Vogel, tous ces morceaux très-profanes n'ont pas été moins applaudis. De la symphonie de M. Gastein, grand prix de Rome, on n'a dit que deux parties, la seconde et la troisième. Nous regrettons que la promesse faite par la Grande Société Philharmonique d'exécuter tous les ans une œuvre nouvelle d'un lauréat de l'Institut n'ait pas été, dès la première fois, complètement tenue. Ne faire entendre que deux parties d'une symphonie qui en a quatre, c'est absolument la même chose qu'exposer isolément quelques figures d'un tableau au lieu du tableau entier; le public ne peut en apprécier convenablement les détails et les goûter séparément qu'après les avoir d'abord vus dans leur ensemble. Les deux parties de la symphonie de M. Gastein qui ont été dites sont l'andante et le scherzo. L'une nous a paru un peu froide et languissante, l'autre, au contraire, a de la chaleur, de l'entrain et le plan en est conçu avec originalité. Nous avons d'autant plus regretté de ne pas entendre les deux autres.

Ainsi que nous le faisons présenter il y a huit jours, nous avons aujourd'hui des noms de nouveaux compositeurs à inscrire dans notre chronique. Au nom de M. Gastein, il nous faut ajouter celui de M. Emile Jonas, deuxième grand prix de l'Institut, couronné l'an dernier. Lui aussi a donné son concert spirituel le vendredi-saint. Il y a fait entendre une ouverture et deux chœurs religieux de sa composition : la *Bienfaisance* et le *Jugement dernier*. Nous souhaterions vivement pouvoir dire de ces œuvres un bien infini; mais la vérité vraie est que M. Jonas est encore fort jeune, et que, pour lui comme pour tous les hommes en général, il faut que jeunesse se passe. Le jeune lauréat possède d'ailleurs, nous le reconnaissons volontiers, tout ce qui se peut acquérir de science musicale au Conservatoire.

Un autre jeune compositeur s'est produit dernièrement dans les salons d'un ex-ministre. Son nom est Joseph O'Kelly; l'œuvre qu'il a fait exécuter, la partition d'un opéra-comique en un acte, intitulé *La chasse du roi*. Parmi les morceaux qui ont été applaudis, nous citerons un duo, une cavatine, divers couplets, et plus particulièrement un quatuor écrit avec talent pour les voix. Les exécutants, qui étaient mesdames Rabi et Montigny, MM. Lefort, Montini et V... amateur, ont eu leur bonne part d'applaudissements dans cette soirée quasi-ministérielle.

GEORGES BOUSQUET.

Nous avons entendu la semaine dernière, dans le salon de madame E. F., où se pressait une foule de notabilités politiques, artistiques et littéraires, une jeune cantatrice qui paraît appelée aux plus brillantes destinées. Mademoiselle Joséphine Hugot, ainsi s'appelle cette charmante personne, est élève de Duprez et de madame Allart. Elle a une magnifique et véritable voix de contralto, et elle s'en sert déjà en artiste consommée. — Enfin, pour donner toutes les nouvelles musicales que la place réservée nous permet de publier ici, nous mentionnerons avec éloge le concert donné, dimanche, par madame Cabel, où le bénéficiaire a chanté avec talent une mélodie nouvelle de M. Ch. Manry, la *Jeune Créole*.

Courrier de Paris.

« Connaissez-vous Nicot? — L'inventeur de la poudre de tabac, j'en ai beaucoup entendu parler. — Il ne s'agit pas de l'inventeur de la poudre, mais du Nicot qui a gagné le gros lot à la loterie nationale. — Ah! le gagnant s'appelle Nicot, on n'avait dit Badouillard, voyez un peu comme on trompe le monde! »

Badouillard ou Nicot, la loterie est tirée, et l'*Illustration* profile de la circonstance pour publier un beau dessin (tournez la page S. Y. P.). Quant au petit renseignement ci-dessus, emprunté à la conversation de deux Jacques Bonhomme, c'est qu'un *fac-similé* très-pâle de l'émotion que ce tirage a causée dans la capitale, et cette émotion se propagera dans les provinces, gardez-vous d'en douter. Cette loterie philan-

thropique ne s'était-elle pas attaquée à toutes les bourses? Que de rêves voltigeaient, depuis six mois et plus, autour de ces numéros pleins de prestige et imprimés sur papier de Chine! Jamais loterie que Dieu lui-même n'aura fait plus d'heureux et de gagnants. — en perspective. — Tu ne sais pas, mon ami, disait tous les matins madame à son époux, j'ai fait un beau rêve cette nuit, j'aurais le gros lot; qu'est-ce que je pourrais bien en faire? — Et le mari sceptique et grognon de répondre: C'était bien la peine de me réveiller pour me conter la fable de *Perrette et le pot au lait!*

Enfin le sort a parlé, et tous les journaux ont reproduit ses oracles en chiffres monstrueux. Je vous défie de trouver un fait plus intéressant dans notre semaine, « c'est notre plus beau Premier-Paris », disaient les journalistes. Pourquoi n'a-t-on pas tiré le canon des Invalides en l'honneur de ce tirage? Il a eu ses trois jours comme tous les grands événements, et ce troisième jour dure encore à l'heure qu'il est. 71,922! a crié d'abord la Fortune par la bouche de M. le président de la cérémonie, et puis la Fortune n'a plus voulu rien dire ce jour-là, elle a enrayé sa roue; on attend, on s'agit, on s'insurge, rien ne va plus, la machine s'arrête, d'ailleurs elle se trouve trop petite pour contenir ce million de rêves numérotés. « Tirez, tirez! s'écrie l'assistance. — Ils ont glissé partout, répondent les Petit-Jean du bureau. »

Mais enfin après une remise suivie d'une reprise, voici les numéros qui sortent à tour de rôle, laissons-les courir par toute la France et attraper les heureux qu'ils ont faits. Vous savez que le tirage académique s'est arrêté tout court, le futur gagnant doit se résigner à croquer le marmot pendant huit mois à la porte de l'Institut. Quelles que soient les sympathies du public lettré et les notes en particulier pour le candidat qui a le plus approché du prix et pour le dernier accessit, ce résultat négatif a sa moralité qui nous charme; il prouve qu'à l'Académie comme ailleurs on commence à secouer le joug des *Burgaves*. Les pairs sacrifiants ont eu beau faire, leur candidat est resté sur le carreau. Vainement M. le duc Pasquier allait-il de banc en banc, prononçant le spectre de sa sarrame et disant à ses anciens collègues de la paire : « L'affaire est arrangée, c'est un collègue que nous nommons. » En vain M. Molé, pour échauffer le zèle des indifférents, récitait-il à outrance certains fragments d'éloquence ultramontaine : « Sainte Elisabeth de Hongrie, priez pour lui! » Amen! repondaient les frères, mais ce n'est pas l'*Alleluia* qui lui est chanté. La leçon est bonne pour les écrivains parlés, elle doit l'être aussi pour la littérature écrite, qui se trouve très-dignement représentée à l'Académie par quelques-uns des noms les plus glorieux du pays. O poètes, ô grands historiens, et vous aimables romanciers, vous avez ouvert le sanctuaire comme un salon aux grands seigneurs, vous les recevez, chapeau bas, comme une décoration (*decus*) dans la maison de Corneille, de Bossuet et de Voltaire, qu'est-il arrivé?

La maison n'appartient, je le ferai connaître.

C'est-à-dire qu'on a voulu vous traiter comme Tartuffe bourrant ce pauvre M. Orgon. C'est encore (pour ne citer que vos auteurs chéris) la lice de votre collègue La Fontaine et son déh : *Tâchez de nous mettre dehors...* Ses fils étaient nombreux, les *matins* étaient forts. Heureusement l'Académie se ravise et brave le courroux d'Achille.

..... Achille furieux
Épouvantait l'armée et partageait les dieux.

Soit; mais les dieux étant partagés, M. de Montalembert ne sera pas nommé; cet oracle est plus sûr que celui de *Calchas*.

Un scrutin académique, un tirage de loterie, voilà donc la crème de nos nouvelles et le dessus du panier. Les salons se taisent, la musique est enrouée; il n'y a presque plus de soirées à l'eau chaude; les plaisirs de l'hiver s'en vont à la débandade; la table de whist est renversée; le lansquenet à l'oreille basse; on se prépare à fêter le printemps par des *strepente-chase* et autres casse-cous en plein vent. Cependant, le printemps se fait tirer l'oreille pour monter en scène; il a manqué son entrée le 20 mars, et il est honteux comme un débutant qui n'a pas réussi; son front est sombre et couvert de nuages; sa coiffure est à la *firmas*; sa douce haleine est celle de Boreé; bref, il ressemble encore à l'hiver comme deux gouttes d'eau. Dans cette conjoncture, le Jardin d'Hiver a pensé que son ciel de cristal pouvait servir à abriter quelque fête, et, lundi dernier, il invitait le beau monde à un bal costumé ou travestissement. C'est l'un ou l'autre, et peut-être tous les deux à la fois. Mais le beau monde est blasé sur la polka; Musard n'est plus son dieu, et M. Strauss ne saurait donc se flatter de rester son prophète. Cependant, le Jardin d'Hiver n'ayant pas retiré son invitation, et la confirmation de plus belle, — il a de bonnes raisons pour cela, — le beau monde s'est résolu à envoyer ses enfants au Jardin d'Hiver. Les mamans ont habillé leurs petits bonshommes en portraits Van Dick et ont leurés demoiselles de toutes les fanfreluches à la Watteau, si bien que le bal s'est passé comme tous les bals. Des sourires, des coquetteries, des ronds de jambes, des liscuits glacés et une joie folle. O temps! ô mœurs! au lieu d'une poupée, on donne à ces fillettes un danseur; ces petits messieurs disent *pelsambleu!* et le reste, au lieu de décliner *rosa, rosarum*. Il en est qui parlent politique, qui boivent du punch et fument le cigare : hélas! ce sont leurs parents... crachés. A et bal d'enfants, beaucoup d'étrangers ont fait danser les leurs. C'était une espèce de fête internationale. Les Anglais de Paris manquent rarement d'y montrer ces beaux angles blonds et bouclés que l'on peut admirer dans les portraits de Lawrence et sur la terrasse des Tuileries.

Relativement à l'Angleterre, voici quelque chose concernant la Russie. Deux diplomates de l'une et l'autre nation se sont chamailés à propos d'une note diplomatique concernant ce bon M. Pacifico. Ceci est l'*ultima* de ma cour, aurait dit le mandataire des trois royaumes; sur quoi l'homme du nord-ouest se serait vivement récrié, ayant l'air

de révoquer en doute le caractère officiel de la signification : « C'est-à-dire, baron, que ma note vous paraît une fausse note? — Dame! milord, j'en ai tant entendu cet hiver dans vos salons! — Il y a sans dire que cette pointe musicale a rétabli l'accord entre les deux puissances. »

C'est à tort que la présence de M. de Strogouff avait été signalée à l'Opéra. Au lieu de Strogouff, lirez Guedeonoff. M. de Guedeonoff est le surintendant du théâtre impérial de Saint-Petersbourg, et les vacances de Pâques l'amènent à Paris. Ce seigneur, dont on vante l'humeur magnifique et le goût éclairé, est toujours attendu avec impatience par les comédiens français en disponibilité, et par celles de ces demoiselles qui ne demanderaient pas mieux que de rompre leur engagement pour entrer dans quelque alliance avec la Russie. Elles envisagent avec effroi l'approche de l'été; l'été n'a point de feux, comme dit Boileau Despréaux; et si la Russie a des glaces, elle possède encore plus de roubles. C'est donc un voyage plein de séductions; la capitale du czar n'est pas du tout pour les comédiens ce séjour tragique dont on leur fait un épouvantail. Observez même que les ténors y ont l'ut et la vie plus durs qu'ailleurs, témoin Rubini, Tamburini, et ce pauvre Gardoni, si méchamment mis à mort par un des derniers canards du *Constitutionnel*, au moment où le charmant chanteur n'avait jamais mieux chanté.

M. de Guedeonoff assistait dernièrement à la représentation de ce pontif qu'on appelle Charlotte Corday. « Ça ne doit pas lui plaire, disaient au foyer les mauvais plaisants; ce n'est pas là, disaient les charlatans russes. »

Les chroniqueurs ont célébré à l'envi les obsèques de notre Longchamp; ils n'ont eu qu'une voix pour chanter *De profundis*, en vue de ses reliques, d'un ton de *Dies iræ*. Il y a bien des années en effet que la fête les irrite et les ennuie. Comme tout le monde, notre Longchamp a fait néanmoins des efforts estimables pour revivre; mort ou moribond deux jours durant, il est ressuscité le troisième, essayant à son tour d'autres résurrections, comme si ce miracle ne lui suffisait pas. Longchamp, j'en conviens, n'a pas repris la poudre à l'iris, ni les assassins, ni les manchettes, non plus que les modes de l'Empire et de la Restauration, mais enfin Longchamp a exhibé... quoi? un prince. O surprise! le voyant en si grand uniforme, paré du cordon rouge et le bicorne posé en crâne, chacun se demandait : « Où va-t-il? Quel est son but? » Et Bilboquet, partageant l'émotion publique, répétait sur son estrade la fameuse phrase à Sosthène : « Mais tes intentions, jeune homme, je ne les vois pas venir! — Mon Dieu! le prince Colibri (car c'est le vrai lui) n'avait qu'un désir, celui de se montrer *utris et orbi*, à la ville et au monde, et de faire figure aux autres prétendants, ses compétiteurs, puisqu'il en a. Chose triste à dire! les nains eux-mêmes ne sont plus respectés : des hommes (quelques petits hommes) vont sur les brisées de Colibri; ils l'ont contréfait, comme s'il ne l'était pas assez. Le prince Colibri s'est vu dans la nécessité de publier dans les journaux ce renseignements précieux pour l'histoire : « Je suis le vrai Colibri; j'habite toujours l'hôtel des princes, salle de l'Altabara. Ne pas confondre avec le nan d'à côté. »

Un autre détail non moins curieux de ce même Longchamp, c'est l'apparition d'une princesse... de théâtre en compagnie d'un étranger illustre et basané dont le blason asiatique remonte au roi Porus et au berceau de la dynastie persane. Une autre fois on vous décrira l'équipage du prince; il ne s'agit, pour le moment, que de l'équipée de la princesse. Elle avait assisté, la veille, à la représentation de la *Périchole*, et cela lui suggéra la malheureuse idée d'imiter sa fanfaronade en culbutant le carrosse d'Esther, femme d'Assuérus. On espère que l'affaire n'aura pas de suites fâcheuses. La même *Périchole* répondit à un lord qui voulait l'emmener à Londres pour lui faire voir un combat de rats et de chats, comme on en donne au cirque d'Astley : « Le jeu spectacle que vous me proposez là, milord! est-ce que je ne vous offre pas toute l'année quelque chose de plus original? — Quel était ce spectacle? oh! dites-le à moi tout de suite, *if you please!* — Mais, milord, celui d'un rat dévorant un shah. »

S'il faut encore s'en rapporter à la petite chronique, toutes sortes d'objets précieux auraient été perdus à ce Longchamp fantastique. Ceux qui peuvent être réclamés sont affichés sur les murs de la cité et dans les bureaux d'ombus; on ne promet jamais plus de récompenses honorées pour amener à restitution les détenteurs qui ne le sont point. Rendez à la classe ouvrière la justice qu'elle mérite : les journaux ne cessent d'enregistrer des traits de probité, et c'est un ouvrier qui les accomplit invariablement. Celui-ci vous dit : « Je n'ai fait que mon devoir; » un autre demande humblement du travail pour toute récompense. A côté de ces *Cincinnatus* en blouse, on est heureux de trouver tant de *Monthonys* en habit noir. « Gardez votre argent, dit l'un. — Il est en trop bonnes mains pour que je le reprenne. » Certains avarés jettent quelque ombre sur ce tableau de la fraternité attendue. « Monsieur, disait l'autre jour un honnête cocher de citadine au banquier L. M. A. R., voici un sac de mille francs que je vous rapporte. » Aussitôt, tirant cinq francs de sa sacoche : « Tenez, mon brave homme, reprit le richard, payez-vous votre course. »

Le fameux Séguin perdit un jour vingt mille francs qu'un pauvre ouvrier lui rapporta. « Vous savez, lui dit le millionnaire, ce que contenant ce portefeuille? — Oui, monsieur. — Imbécile! » Et il lui tourna le dos : la récompense était peu honnête.

Nos autres nouvelles vraiment nouvelles, ce sont des procès de mœurs; n'allons pas sur les brisées de la *Gazette des Tribunaux*; qui les raconte en conscience. Attendu que... etc., le tribunal condamne M. Ronconi à garder M. Morelli, et M. Ber à n'être plus directeur de la Porte-Saint-Martin. En vérité, à la place de ces messieurs, je me réjouirais d'avoir perdu mon procès.

Le théâtre s'est enrichi de deux ou trois drames et d'autant de vaudevilles depuis la semaine sainte, mais le feu-

Américains n'en ont pas moins gardé leur esclavage moral. Les protestants (et cette dénomination est vraiment parfaite dans toute son acception aux États-Unis), les protestants disent qu'ils n'ont qu'à ouvrir la Bible pour y découvrir la règle de leurs pensées et de leurs actions. Aussi, c'est de là que provient le manque d'unité de leur religion. Les croyants en sont donc réduits à n'être que des commentateurs; et, l'intelligence de l'homme variant à l'infini, il arrive naturellement que les opinions religieuses font comme son intelligence.

L'Amérique du Nord, plus que tout autre pays, semble faire un abus de cette liberté de conscience; c'est là qu'on retrouve la vérité de cette pensée de Voltaire :

« Tout protestant est pape, une Bible à la main. »

Aux États-Unis, chaque individu se persuade qu'à lui seul il forme un petit monde; chacun se bouffit de son importance personnelle; et bien souvent il arrive que, mettant de côté tous les liens qui devraient le rattacher à sa nation et à sa famille, l'Américain se forge *motu proprio* une croyance, une religion à laquelle il cherche à attirer des prosélytes. C'est une sorte de spéculation.

Une statistique publiée, il y a trois ans, dans la ville de New-York, capitale de la province de ce nom, porte à vingt et un mille le nombre des congrégations religieuses des États-Unis; mais ces congrégations ne comprennent qu'un million neuf cent quatre-vingt-trois mille neuf cents et quelques communicants, ce qui est à peu près le dixième de la population des vingt-six États. Il est donc certain que le « système volontaire » (*voluntary system*), qui autorise chaque citoyen à choisir la religion qui lui convient le mieux, l'entraîne naturellement à n'en pas choisir du tout. Qu'en arrive-t-il? C'est que la religion étant le lien qui unit généralement les différents membres de la race humaine, la désunion existe indubitablement dans une famille, une cité, une nation au milieu desquelles chacun suit le chemin qu'il s'est tracé lui-même.

Je n'en citerai qu'un seul exemple : Dans la ville de Philadelphie, j'ai connu intimement une famille *M^o Mehony*, où le père et la mère allaient le dimanche à l'église épiscopale, la fille aînée fréquentait la chapelle anabaptiste, la fille cadette se rendait à la cathédrale catholique romaine, et la plus jeune au temple unitarien. Quant aux deux fils de cette famille, ils allaient au prêche n'importe où, et bien souvent nulle part.

Je ne me suis point proposé, en commençant cet article, de passer en revue toutes les religions et de citer les différentes congrégations religieuses qui pullulent dans l'Amérique du Nord; je me contenterai de parler de celles qui m'ont paru les plus extraordinaires par leurs croyances et leurs rites.

À la tête des religions bizarres des États-Unis, je citerai les



Religions bizarres aux États-Unis. — Danse de Quakers trembleurs, d'après un dessin de M. Didier.

Quakers Shakers (quakers trembleurs). La plus curieuse particularité de cette secte, c'est que ses adeptes sont persuadés qu'ils iront au ciel en dansant. Je vois d'ici beaucoup de mes lecteurs sourire. C'est une plaisanterie, diront-ils, une exagération de voyageur. — Je répéterai pourtant ma phrase en gardant mon sérieux : Les Shakers sont persuadés que par la danse ils iront droit au ciel. Rien n'est plus vrai.

Voici en quoi consistent la religion et les cérémonies du rite des Shakers. Leur croyance est tirée de ce passage de la Bible qui rapporte que le roi David dansa devant l'Arche sainte.

« Et David dansait et sautait de toutes ses forces devant le Seigneur, et il était vêtu de l'éphod de lin. »

Aussi, en commémoration des honneurs rendus à l'Arche par ce roi

prophète, les Shakers se réunissent chaque dimanche dans une vaste salle, où ils commencent par s'asseoir sur des bancs sans dossier, les hommes vis-à-vis des femmes, genoux contre genoux, dans la position d'un magnétiseur devant son adepte.

Chacun d'eux porte sur le bras un large mouchoir de toile blanche dont j'expliquerai l'usage tout à l'heure. Ils se mettent ensuite à rouler leurs pouces l'un sur l'autre, en levant en même temps les yeux au ciel et en faisant les grimaces les plus hideuses.

Tout à coup un des anciens, un vieillard se lève, et, après avoir prié les spectateurs, qui, moyennant une somme de deux shillings (1 franc 25 centimes), ont été admis dans l'intérieur du temple, *to be decent and not to laugh* (de se conduire avec décence et de ne pas rire), il entonne un chant d'un rythme saccadé, qui est répété en chœur par tous les assistants.

La dernière mesure de l'hymne fait sur les Shakers l'effet de la trompette sur les chevaux. À peine ont-ils émis la dernière syllabe avec le dernier son, qu'ils se lèvent comme une seule personne, tous à la fois, rangent de côté leurs bancs et se placent par dix de front. Les deux troupes sont en présence, espacées de six pieds environ. À un signal donné, tous ensemble se mettent à sautiller en s'avançant et en reculant alternativement comme dans une contredanse, avec la seule différence, toutefois, qu'il n'y a point de pas seul, et que l'art illustré par Vestris leur est tout à fait inconnu. À la dernière figure, les Shakers se tournent subitement le dos et s'arrêtent d'une seule pièce.

Voici le refrain qu'ils chantent en dansant. J'en ai noté la musique dans leur temple, lors de ma dernière visite chez eux. C'est une sorte de horiture sur le mot anglais *law* (loi), qui est le seul dont on puisse expliquer le sens.

Les Shakers, en dansant, battent la mesure avec leurs pieds; leurs bras, serrés près du corps, se relèvent seulement pour revenir se poser en croix sur la poitrine. On dirait voir des ours exécutant une danse sur un mouvement accéléré.



Le révérend John Maffit, prédicateur méthodiste, d'après un dessin de M. Jules de Cassé.



Camp-meeting méthodiste, d'après un dessin de M. Didier.

Après un quart d'heure employé à cet exercice violent, les Shakers s'arrêtent; hommes et femmes reprennent leurs

Lay, Lay, de Lay-del, Lay, Lay, Lay, de Lay Lay

Lay, de Lay-del, Lay, Lay-del, Lay del, Lay!

sièges, et c'est alors qu'ils mettent en usage le mouchoir blanc dont j'ai parlé (le *handkerchief for the face*) qui est destiné à essuyer la sueur qui découle de leur visage.

Pendant ces moments de repos, ils entonnent un autre cantique, dont j'ai aussi noté la musique et le texte, et dont voici le sens :

Our soul, our ho - dy are up in Li-ber ty! We

are all pure of vice and of i - ni - qui - ty.

« Notre âme et notre corps sont mis en liberté; »
« Nous sommes purs du vice et de l'iniquité! »

Les Shakers scandent ces derniers mots avec une grande lenteur (— a — vec — i — ni — qui — té) et d'une façon fort bouffonne; et, à peine ont-ils achevé, qu'ils se relèvent de nouveau, rejettent leurs bancs et recommencent leurs évolutions chorégraphiques.

Mais alors la cérémonie change de forme; ce ne sont plus des pas sautillés à la façon des ours ou des chiens savants : toute la congrégation se réunit et forme une sorte de *boulangère* (*all round*) exécutée par les hommes et les femmes, qui se prennent par la main et courent en rond autour de dix des leurs, cinq hommes et cinq femmes placés sur deux lignes, chantant pendant que les autres dansent, frappant la mesure en suivant la cadence de l'hymne et marquant le temps que peut résister la force des danseurs et des chanteurs, dont les premiers finissent par être dans l'impossibilité de se mouvoir, et dont les derniers ne font plus entendre qu'un croassement presque sourd, qui s'éteint peu à peu, mais que chacun cherche à faire durer autant que possible; car il y a autant de gloire pour les Shakers à émettre le dernier son qu'à exécuter le dernier pas.

Ainsi se termine leur cérémonie du dimanche. Les Shakers se séparent alors en se disant l'un à l'autre ces mots : *Farewell, good bye!* (Adieu ! au revoir !)

Les Shakers sont une variété de la secte des Quakers. Il n'en existe aux Etats-Unis et dans le monde qu'une seule congrégation, qui est établie dans l'Etat de New-York, à *New-Lebanon*, près de la rivière de l'Hudson, dans le comté de Niskayuna, à cinq milles de la ville de Troy. Les biens de ces sectaires sont réunis en commun, leurs terres sont parfaitement cultivées, leurs champs ensemencés avec soin et la congrégation entière est fort riche. Les Shakers s'occupent de médecine, et dans le village de *New-Lebanon* (le nouveau Liban) sont établis de nombreux magasins d'herboristes où l'on vend aux étrangers de petits paquets de simples d'une vertu sudorifique qui sont fort célèbres dans les Etats-Unis et sont connus sous la dénomination de « *life everlasting* » (vie éternelle). Titre pompeux qui est en grande contradiction avec la croyance des Shakers dont la religion a pour fondation et pour but la *fin du monde!* Pour eux il n'y a qu'un seul moyen afin d'arriver à ce but, le mariage est défendu parmi les Shakers, et, quoique les sexes soient mêlés, hommes et femmes professent au New-Lebanon les vœux de célibat et de chasteté.

LES MÉTHODISTES.

Une autre congrégation fort célèbre aux Etats-Unis est celle des Métho listes, les plus fanatiques sectaires parmi les réformés. Ils ont chaque année des assemblées en plein air qu'ils appellent *Camp-meetings* (rassemblement au camp). Ces réunions au milieu des bois sont faites en commémoration de celles des premiers chrétiens qui, fuyant la persécution en Angleterre, émigrèrent en Amérique et aborderont sur le rocher de Plymouth, sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Ces « pèlerins de la foi » (*pilgrims of the faith*), comme on les appelle encore de nos jours, se réunissent dans les forêts pour y adorer Dieu.

En 1845, le 3 septembre, si j'ai bonne mémoire, je me trouvais dans les environs de Baltimore, chez M. R..., riche Américain qui possède une admirable villa sur les bords de la rivière Potomac. Le soir, pendant une partie (c'est ainsi que l'on nomme aux Etats-Unis une réunion quelconque, qu'elle ait pour but un bal, un dîner, ou même un enterrement) à laquelle prenaient part les plus jolies femmes de Baltimore — ville célèbre pour la beauté du sexe féminin — les ladies mirent sur le tapis la proposition d'aller, le jour suivant, entendre prêcher le révérend John Maffit dont l'éloquence faisait alors beaucoup de bruit (dans les deux acceptions du mot) et dont le nom était adoré parmi ses coréligionnaires. Ce projet fut accepté à l'unanimité, et l'on

lendemain matin nous partions, au nombre de vingt personnes, à cinq heures du matin, afin de franchir, avant le commencement de la chaleur, les dix milles (environ quatre lieues françaises) qui séparent la villa (Country-House) de M. R... du lieu où les Méthodistes avaient établi leur *Camp-meeting*. Leurs tentes étaient dressées au centre d'une vaste forêt. Sur le chemin que nous parcourûmes pour arriver jusque-là, nous fûmes témoins des plus inimaginables doléances. Je puis bien assurer que dans les voitures, charrettes et wagons qui transportaient les Méthodistes jusqu'au *Camp-meeting*, il n'y avait pas vingt blancs. Les races nègre, mulâtre, métisse et quarteronne composaient seules le fond de cette assemblée. Or, comme en général, à Baltimore, les noirs et les gens de couleur sont tous domestiques, ils demandèrent et obtinèrent, dans ce cas-là, un congé pour les trois jours que durent ces saturnales.

Cette « sainte » cohorte des noirs, pendant ces pèlerinages religieux, emporte tout ce qu'elle rencontre sur son passage. Mâtureur aux cochons, moutons et volailles qu'ils trouvent sur leur route! Les nègres font main basse sur tout, afin de pouvoir jouir agréablement du temps qu'ils passent dans le désert, occupés à pleurer les crimes de ce monde pervers et couronné et à prier pour la conversion des pêcheurs.

Rien n'est plus plaisant, plus ridicule, plus ignoble à la fois et plus scandaleux, que ces réunions de femmes et d'hommes qui, sous le masque de la piété, se livrent à des excès vraiment honteux. Sur notre chemin nous avions rencontré des fermiers qui venaient chercher au *Camp-meeting*, non pas la parole de Dieu, mais la piste des bestiaux et des oiseaux de basse-cour qu'on leur avait volés, et qui n'avaient d'autre désir que d'arracher leur bien à la rapacité de ces saints personnages.

Lorsque nous arrivâmes au *Camp-meeting*, nous aperçûmes, d'abord, un *bar-room* (établissement où l'on donne à boire du vin, de l'eau-de-vie, de la bière et autres liqueurs fermentées), café en plein vent, devant lequel une vingtaine de libertins et d'ivrognes des deux sexes dansaient une *bamboula* très-échevée, en chantant des chansons qui ne ressemblaient guère à des cantiques. Quand ce ballet fut terminé, un gros nègre à la levre épatée, aux cheveux rouides et crépus, s'écria : *It is enough to kill the devil, let us have a drink!* (c'est assez pour tuer le diable, allons boire un coup); et cette proposition raffraichissante fut acceptée avec un hurrah formidable par la foule entière qui se précipita vers le *bar-room*.

L'endroit où se jouait cette ignoble farce religieuse était une enceinte circulaire dans laquelle on avait abattu quelques arbres qui, couchés sur le sol, dépourvus de leurs branches et grossièrement ébranchés, servaient de bancs aux religieux qui faisaient partie du *Camp-meeting*. Tout autour de ce rond-point s'élevaient de vastes tentes sous lesquelles toute cette population (*gen'nen and ladies of colour*, messieurs et dames de couleur, comme s'intitulent les noirs dans leur dialecte particulier), buvait, mangeait, priait et dormait.

Au milieu de cette enceinte s'élevait un stand (tréteau fait avec des planches de sapin vierges du rabot) recouvert d'un auvent semblable à celui sur lequel batifole Polichinelle dans les avenues des Champs-Élysées de Paris. Devant ce tréteau se trouvaient couchés ces arbres à moitié ébranchés dont j'ai déjà parlé, banes primitifs destinés aux Catéchumènes des deux sexes.

Sur ce stand se démenait un homme de moyenne stature, à la figure grave, mais dans les traits duquel on découvrait bientôt un air de Tartuffe bien caractéristique. Le révérend John Maffit débitait un discours entremêlé de phrases si bizarres, de jeux de mots si équivoques, que je l'aurais aisément pris pour un *Bobèche*, si le nom du Sauveur du monde ne s'était échappé à chaque instant de sa bouche profane. A la voix de ce ministre, les *drunkards* (ivrognes) jetaient du bout des lèvres de ne plus boire et de signer le *pledge*, contrat imprimé dont l'usage a été rendu célèbre par le père Mathews. Toutes les madeines faisaient, à haute voix, l'aveu de leurs faiblesses et promettaient de ne jamais retomber dans le crime. Tout à coup, transportés par une fanatique délire, ces incensés déchirèrent leurs vêtements (si toutefois on peut ainsi appeler des haillons ondulés pour cette occasion seulement), et ils accompagnaient cette comédie semi-tragique de rugissements qui tenaient de ceux des animaux qui jadis avaient dû hanter la forêt dans laquelle nous nous trouvions.

Le discours du révérend John Maffit électrisa ses auditeurs. Sa voix, pareille à celle qu'avait dû posséder le grec Stentor, était d'une puissance et d'une sonorité impossibles à décrire. Parmi ces sectaires, la vigueur se mesura à la force des poumons.

Entre autres admirables métaphores, l'orateur compara le Seigneur à une « blanchisseuse » (*a washerwoman*) dont l'enfant s'est endormi.

« Si, en se réveillant, disait-il, l'enfant ne fait que geindre, » la blanchisseuse continue tranquillement sa lessive; — s'il » pleure, elle cherche, sans quitter son ouvrage, à l'apaiser » par des chansons ou de douces paroles; — mais s'il con- » tinue à crier et qu'elle craigne qu'il ne tombe en convul- » sions, elle se lève alors, essuie ses mains et s'élançe à » son secours.

« Eh bien! mes frères, nous sommes ce pauvre, cet imo- » cent enfant. Notre Seigneur Jésus-Christ est la blanchis- » seuse qui s'occupe à laver les âmes sales des hommes, et, » si vous ne criez de toutes vos forces, il vous laissera cro- » ncher dans la fange du crime et vous tomberrez ensuite en » enfer. Oh! mes frères, vous serez tous damnés, si vous » ne vous écriez avec moi: Seigneur, Seigneur, pitié, pitié. » Alors il viendra à votre secours et nous chanterons en- » semble dans le ciel, *Alleluia!* »

A peine le révérend John Maffit avait-il achevé son « *speech*, » qu'une vieille négresse, franchissant l'escalier ou plutôt l'échelle qui conduisait sur le sommet du tréteau du

ministre méthodiste, s'écria, en se jetant au cou du prédicateur harassé : « Mon père! mon père! oh! dites-moi que je ne serai point damnée! » et elle poussa des hurlements qui tenaient de la Lète Lave. L'infortuné ministre, pour échapper à cette étroite peur flatteuse, fut obligé de jeter quelques paroles de consolation à cette engourmée : « Oui! ma sœur, vous échapperez aux feux de la géhenne, » disait-il en soufflant de détacher d'autour de sa poitrine les bras de la noire Emuïende, « votre repentir vous assure » la jouissance du ciel. » Et des larmes, les cris de douleur et de componction de la négresse se changèrent en beuglements de joie et d'allégresse.

Après cet incident burlesque, lorsque John Maffit eut repris ses sens et le fil de son discours, dont la gravité avait été quelque peu compromise, il péra encore avec une éloquence digne d'une meilleure cause, et conclut enfin par les paroles suivantes, débitées avec un aplomb imperturbable : « Et maintenant, mes frères, allez prendre la nourriture du corps; c'est l'heure de souper, et nous avons » tous grand faim. Cette nuit, vous revendrez encore im- » plorez la miséricorde de Dieu. »

Et chacun retourna sous sa tente, afin d'y préparer le thé et le repas du soir.

La nuit vint : de grands feux, allumés avec des cônes entiers, des sapins et autres arbres résineux, avaient été placés de distance en distance. La flamme brillait à travers la forêt, en projetant une lueur étincelante sur cette masse d'êtres noirs, chancelants d'ivresse ou endormis. Ces tentes, sous lesquelles on buvait sans raison, où l'on se bécota sans cause, où l'on blasphémait sans mesure, l'aspect de ce ministre à la figure hypocrite, qui visitait ses ouailles et leur adressait la parole en s'agitant comme un possédé du démon, la vue de ces fanatiques qui tombaient en convulsions à la voix du prédicateur, les cris perçants des femmes qui formaient une ronde satanique autour de lui, tout cela offrait un spectacle bizarre, fantastique, qui, pour être exactement décrit, aurait demandé la plume d'Hoffman ou le crayon de Callot.

Peu à peu le calme se rétablit; le thé était prêt, et les Méthodistes allèrent se mettre à table. Rien ne manquait à leur repas, ni l'argenterie, ni les mets recherchés, ni même la glace pour rafraîchir l'eau et les boissons, pour donner au beurre cette fermeté qui le rend succulent. Tout y était servi à profusion, et ces agapes méthodistes, à part la manière d'apprêter les mets, donnaient une idée des noces de Gamache, si bien décrites par Cervantes. J'étais stupéfait de trouver au milieu d'une forêt du Nouveau-Monde, et parmi des hommes qui ressemblaient à des sauvages plutôt qu'à des êtres civilisés, toutes les commodités de la vie, tout le confort et le raffinement du luxe le plus recherché.

Lorsque minuit arriva, le son d'une trompette rappela les fidèles auprès du ministre, et tous les Méthodistes revinrent se placer devant le tréteau. Des cantiques furent chantés; le prédicateur John Maffit recommença son discours, et lorsqu'il l'eut achevé, il descendit au milieu de ses frères, qui alors entonnèrent tous à la fois un hymne au rythme lent et accentué. Je dois avouer que cet unisson produisit sur moi une vive impression. La voix de cette multitude, les rayons de la lune, mêlés à la lueur des feux allumés autour du camp, la figure sinistre du prédicateur, tout était fait pour imprimer dans ma tête d'Européen un souvenir ineffaçable, qui survivra à tout ce que j'ai vu aux Etats-Unis.

Tout d'un coup, John Maffit, d'une voix sépulcrale, prononça ce seul mot, répété par trois fois : Prions! et soudain tous les assistants, hommes et femmes, se jetèrent à la renverse, et tombèrent en convulsions. Des cris, des hurlements, des rugissements, semblaient à entendre que l'on entend dans une ménagerie, se firent bientôt entendre. C'était horrible à voir, terrible à écouter. J'en éprouvai tout à la fois du dégoût et de l'horreur. La scène si bien décrite par le Dante se déroulait vivante devant moi :

« *Quivi sospiri, pianti ed alti guai*
« *Risonavan per l'aire: orribili a favella* »
« *Parole di dolore, accenti d'ira*
« *Voci alti e fleche, e suon di man con elle.* »

Et pendant que nous examinâmes en détail cet horrible tableau, John Maffit se promenait lentement au milieu des jambes, des bras et des têtes de ces pénitents fanatiques, en chantant les versets d'un hymne. Bientôt les mouvements de ces convulsionnaires devinrent d'une licence qui frisait le libertinage, et les dames qui se trouvaient avec moi furent obligées, par décence, de se retirer à l'écart.

En revenant de cette excursion, mon esprit était partagé entre deux sentiments bien opposés : le dégoût que m'inspirait la libre pratique de cérémonies aussi révoltantes, dans un pays aussi religieux (du moins en apparence) que l'Union américaine, et l'étonnement où j'étais plongé en voyant la grossièreté et l'ignorance alliées à toutes les délicatesses de la civilisation la plus avancée.

Je rajouterai, comme morale de cet article, que le révérend John Maffit n'a point joui longtemps de sa popularité usurpée. En 1819, une malheureuse jeune fille, appartenant à une fort respectable famille de Baltimore, épousa le prédicateur méthodiste. Deux mois après cette union, John Maffit amenait une concubine dans la maison conjugale; sa femme se plaignit, et le révérend la quitta alors pour toujours. Les amis de la mère absente. Les amis du ministre Maffit l'engagèrent à porter plainte devant un tribunal. Le procès a été long. Des témoins nombreux y ont dévoilé les plus honteuses turpitudes commises par le ministre américain, qui, condamné par la justice séculière et religieuse du pays, a dû quitter un pays où ses prédications étaient désormais impossibles. On m'assura dernièrement qu'il faisait partie d'une troupe de chercheurs d'or, campé sur les bords du Sacramento.

Revue littéraire.

M. Guizot depuis la révolution de février. — *De la démocratie en France. — Pourquoi la révolution d'Angleterre a-t-elle réussi* (1), discours sur l'histoire de la révolution d'Angleterre.

« Je ose croire qu'on ne trouvera rien dans cet écrit, absolument rien, qui porte l'impression de ma situation personnelle. En présence de si grandes choses, quoique ne s'oublierait pas soi-même mériterait d'être à jamais oublié. Je n'ai pensé qu'à la situation de mon pays. »

Ainsi s'exprimait M. Guizot dans le premier écrit qu'il ait publié depuis la révolution de février : *De la démocratie en France*, où, en effet, il ne nous rappelle qu'il a été un puissant ministre que par la haute expérience politique qu'il y fait voir.

C'est encore avec ce désintéressement, avec cet oubli de soi-même et de ses actes que M. Guizot a écrit ce *discours sur la révolution d'Angleterre*, résumé philosophique de son *Histoire* de cette révolution dont la quatrième édition vient de paraître. La première date de cette époque où, écrivain et professeur, M. Guizot combattait, de sa plume et de sa parole, les tendances absolutistes de la Restauration. Ministre tombé aujourd'hui comme ceux qu'il combattait alors, M. Guizot n'a pas cependant changé d'esprit. Ce qu'il était il y a vingt ans, il l'est encore ; il a achevé son œuvre comme il l'avait commencée, et il semble qu'il n'ait fait que reprendre un travail un moment interrompu par une promenade ou une lecture.

Avec M. Guizot s'en est allée toute une politique dont il était le ministre et l'orateur, et dont le grand crime, la grande erreur, lui, dit-on, d'avoir méconnu les conditions morales des classes nouvelles ; d'avoir voulu renfermer dans des limites trop étroites les flots de cette démocratie qui coule à plein bord, comme le disait Royer-Collard. C'est à ce reproche que répondent indirectement les deux brochures de M. Guizot ; bien que l'une traite de l'état actuel de notre démocratie et que l'autre ne nous parle que de l'Angleterre et des Etats-Unis, toutes deux cependant ont été inspirées par la même pensée. Après nous avoir signalé, dans la première, les vices, les périls de notre démocratie, l'illustre publiciste, appelant, dans la seconde, l'histoire à son aide, nous montre dans les Anglais et les Américains des peuples qui ont su faire une révolution et s'y tenir, proclamer leurs droits et les faire respecter de tous en commençant par les respecter toujours eux-mêmes.

Chez nous, au contraire, même après 1830, une révolution nouvelle fut déjà en question. M. Guizot la vit poindre, et c'est là ce qui lui fit sentir la nécessité, ce qui lui donna le courage de résister partout et toujours aux idées, aux préventions qui servaient plus ou moins la cause des nouveaux révolutionnaires.

Résister au désordre, ce n'est pas arrêter le progrès. Après comme avant la révolution de février, M. Guizot espère dans les développements de l'humanité ; il croit qu'à travers ses douloureuses et sanglantes évolutions elle s'avance vers un bel horizon et que la Providence lui a marqué. Même tout en jugeant le socialisme et ses conséquences avec une juste rigueur, il admet cependant que quelques-unes de ses tendances entrèrent pour une certaine part dans les réformes, dans les améliorations, dans les progrès de notre âge.

Nous retrouvons donc toujours dans M. Guizot l'éloquent auteur de *l'histoire de la civilisation en France et en Europe*, l'esprit à la fois vaste et précis, grand et ferme, qui, en s'élevant aux plus hautes considérations, ne perd pas la réalité de vue, et qui applique tout ce qu'il comprend.

Chez lui point de réticence, de mauvaise humeur, de découragement prématuré. Loin de faire amende honorable de son libéralisme d'ancien date, il lui demande des leçons et des lumières pour instruire, pour éclairer les passions aveugles de la démagogie qui nous menace. En un mot, il ne s'adresse aujourd'hui, comme il l'a fait toujours, qu'à la raison du pays, et c'est cette raison qu'il a voulu convaincre dans son nouvel écrit, qui n'est, je le répète, que la justification par les faits et la preuve historique des jugements du premier.

« La révolution de 1688, dit M. Guizot, a fait, dans l'ordre politique, les deux choses les plus populaires que connaisse l'histoire ; elle a proclamé et garanti, d'un côté, les droits personnels et universels des simples citoyens, de l'autre la participation active et décisive du pays dans son gouvernement. Toute démocratie qui ne sait pas que c'est là tout ce qu'elle a besoin et droit de réclamer, méconnaît ses plus grands intérêts, et ne saura ni fonder un gouvernement, ni garder ses propres libertés. »

L'Angleterre l'a su, et c'est pourquoi elle est tout ensemble libre et tranquille.

Ses deux révolutions, comme la révolution américaine, ont eu, en outre, ce commun caractère d'équité, qu'elles ont été défensives, et que le peuple ne les a faites que pour reprendre et confirmer, en les agrandissant, des droits certains, des garanties positives, que le pouvoir voulait usurper.

Donc, en s'insurgeant, le peuple anglais savait très-nettement ce qu'il voulait ; car il savait ce qu'on voulait lui prendre, et dès qu'il l'eut reconquis, il aspira ardemment à reconstituer, en l'établissant sur les bases nouvelles, l'ancien ordre de choses que le cours des événements et les passions des hommes l'avait forcé de renverser.

Ainsi, tandis que nous sommes révolutionnaires de gaieté de cœur et souvent pour le seul plaisir de l'être, le peuple anglais, au contraire, ne l'a été que malgré lui, et dès qu'il l'a pu, il s'est hâté de sceller entre le présent et le passé un pacte d'alliance, de marier la liberté révolutionnaire à l'antique et traditionnel pouvoir du trône.

Le trône, d'abord, tint mal ses engagements. Accueilli avec enthousiasme, Charles II sembla prendre plaisir à goûter tous les avantages de son admirable situation. Jacques II alla plus loin encore dans cette funeste voie. Avec tout le morgue d'un pédant et toute la cruauté d'un fanatique, il s'attacha aux sentiments les plus respectables, aux instincts les plus tenaces de ses sujets, et pourtant ceux-ci se continrent pendant plusieurs années, et tant que Jacques n'eut point de fils. On aimait mieux souffrir jusqu'à la mort du tyran que de renverser la tyrannie par une révolution. Ce ne fut que lorsque Jacques eut un fils que whigs et torys conspirèrent pour mettre un terme à un régime qui menaçait de se prolonger indéfiniment.

C'est alors que, par une sorte de conspiration parlementaire, Guillaume d'Orange fut appelé au trône. Mais déjà, à cette époque, comme le remarque fort bien M. Guizot, « à considérer les choses dans leur ensemble, l'esprit de révolution ne possédait plus, et l'esprit de réaction ne domina point l'Angleterre. Depuis sa grande crise révolutionnaire de 1640 à 1660, le peuple anglais a eu ce bonheur et ce mérite qu'il a compris l'expérience, et qu'il ne s'est jamais livré aux partis extrêmes. Au milieu des plus ardents luttes politiques, et même des violences où il a tantôt suivi, tantôt poussé ses chefs, il s'est toujours, dans les circonstances suprêmes ou décisives, contenu ou replié dans ce ferme bon sens, qui consiste à reconnaître les biens essentiels qu'on veut conserver, et à s'y attacher invariablement, en supportant les inconvénients qui les accompagnent, ou en renonçant aux désirs qui pourraient les compromettre. C'est à partir de Charles II que ce bon sens, qui est l'intelligence politique des peuples libres, a présidé aux destinées de l'Angleterre. »

Ce bon sens-là ne nous est pas encore venu. Mais patience ! cela viendra.

En attendant, nous pouvons, on le voit, prendre quelques bonnes leçons de politique de nos voisins d'outre-Manche.

Ce ne seraient pas les premiers qu'ils nous auraient données. Lorsque, en 1748, Montesquieu publiait son *Esprit des Loix*, c'était aux Anglais qu'il empruntait ce qui représentait à ses yeux le type d'un gouvernement libre, le tableau de cette monarchie constitutionnelle dont il se plaisait à développer les ressorts aux yeux de ses compatriotes. Cent ans plus tard, c'est encore chez les Anglais qu'un publiciste digne d'être nommé à côté de Montesquieu, que M. Guizot va chercher les modèles de sage politique qu'il nous présente.

Depuis cent ans, il est vrai, nous avons fait de très-grandes choses. Mais nous sommes toujours ce peuple ardent et timide, routinier et aventureux, que les plus cruelles expériences ne corrigent pas, et qu'il faut sans cesse avertir et gourmander. Nous aurions toujours besoin de précepteurs, et pourtant nous ne voulons plus de maîtres.

Le peuple anglais a gardé les siens, et il a fait sagement ; ou plutôt il a été lui-même son propre maître, il s'est respecté dans la loi qu'il avait faite, dans les institutions qu'il avait conquises, dans le trône qu'il avait rétabli ; et il ne leur a demandé que ce qu'il en devait raisonnablement attendre, que ce qui pouvait se définir et s'exercer d'une manière nette et précise.

C'est là justement ce qui ne nous contente pas, ce qui nous contente aujourd'hui moins que jamais. Quel est, chez nous, le texte éternel de la plupart des discussions de la presse ? Des questions abstraites, des points de logique et d'idéologie ; en un mot, ce qu'on appelle des questions de principes. Mais, à force de raisonner sur les principes, de discuter, par exemple, si la République est au-dessus des majorités, on si les majorités sont au-dessus de la République ; à force de s'enfoncer dans ces subtilités transcendantes de la politique, on en perd de vue les notions élémentaires ; on accroit sans cesse, on irrite au lieu de le guérir ce malaise des esprits, qui est le fléau de notre époque, ce scepticisme moral, qui, en discutant et en analysant, enlève toute netteté aux idées, toute solidité aux convictions.

La révolution française est fille de la philosophie ; c'est là sa gloire, la cause de sa puissance ; car c'est là ce qui lui a fait émettre des principes et parler un langage compris de tous les peuples. Mais cette puissance n'est pas sans danger pour le pays qui l'exerce. Il ne peut se faire comprendre de tous sans s'oublier un peu soi-même, sans être incessamment exposé à sacrifier ce que lui commandent ses instincts et ses besoins particuliers aux vœux abstraits et si souvent trompeuses de l'idéologie politique. Dans l'antipathie de Napoléon pour les idéologues, il n'y avait pas seulement cette haine que l'esprit de discussion inspire à un despote ; il y avait encore beaucoup de ce mépris que ressentent pour les purs théoriciens ces hommes d'action, qui tiennent beaucoup plus de compte des faits et des circonstances que des idées.

Françemen, un peu plus de ce sens pratique ne nous aurait pas mis dans toutes nos phases révolutionnaires. *Périssent les colonies plutôt qu'un principe !* Cela est fort beau, sans doute ; mais où va-t-on en raisonnant et en agissant de la sorte ? On n'a vu demander à nos radicaux d'aujourd'hui, à ces fanatiques de l'idéologie, qui n'hésiteraient pas à bouleverser et la France, et l'Europe, et le monde, s'ils croyaient, à ce prix, pouvoir établir ce qu'ils appellent la *souveraineté du but et de l'idée*.

Ce n'est pas cependant que j'accepte tout ce qu'a dit à ce sujet cette école *historique*, dont Joseph de Maistre a été parmi nous l'ardent et obstiné champion, et derrière laquelle le roi de Prusse s'est si longtemps retranché pour refuser à son peuple des libertés que l'état des esprits rendait nécessaires. Cet état des esprits est un élément dont il importe de tenir compte, et les constitutions qu'un peuple se donne ou qu'on lui donne ne sont d'ordinaire que l'expression légale de ses besoins. Même on a vu, il y a longtemps, mais enfin on a vu, un législateur, avec une constitution tirée tout entière de son cerveau, créer et organiser une république forte et puissante, celle de Sparte, qui, au milieu de ses atrocités,

a vécu cependant et a fait de grandes choses. Seulement, il est clair que, plus une constitution est fille du passé, plus elle a de racines et de précédents dans l'histoire du peuple pour qui elle est faite, et plus elle doit convenir à son esprit et à son caractère, plus, par conséquent, elle réunit de conditions de force et de durée.

C'est en ce sens surtout que les révolutionnaires anglais eurent sur les nôtres un immense avantage. L'Assemblée constituante de 1789 avait tout à créer ; elle était composée d'hommes très-éclairés, sans doute, mais dont aucun n'avait l'expérience de la vie politique. Près de deux siècles de gouvernement absolu en avaient déshabitué le peuple ; et de toutes les institutions libérales du passé, il ne restait que des ruines. Investis de tous les pouvoirs, nos législateurs improvisés, hommes de lettres, philosophes, orateurs, procédèrent en politique comme Descartes avait fait en philosophie. Ils voulurent faire table rase pour reconstruire sur le sol aplani tout un édifice social dont le plan n'existait que dans leurs spéculations. Mais on n'agit pas avec les hommes comme avec les idées. Les volontés s'insurgent, les intérêts résistent, et tout législateur qui ne les a pas suffisamment ménagés voit son œuvre bientôt remaniée ou détruite.

Chez les Anglais, au contraire, quand la révolution de 1640 éclata, elle trouva tout ce qui était propre à la secourir et à la consolider : des institutions libérales préexistantes et toujours en vigueur ; un peuple qui se connaissait et dont toutes les classes se rendaient de mutuels services ; l'usage d'une liberté déjà ancienne, fille du temps et des mœurs. Aussi il s'en fallut bien que l'Angleterre de 1640, comme la France de 1789, appellât une révolution de tous ses vœux.

« Les réformateurs anglais, dit M. Guizot, les politiques surtout, ne croyaient pas avoir besoin d'une révolution. Les lois, les traditions, les exemples, tout le passé de leur pays leur étaient chers et sacrés, et ils y trouvaient le point d'appui de leurs prétentions comme la sanction de leurs idées. C'était au nom de la grande Charte, et de tant de statuts qui, depuis quatre siècles, l'avaient confirmée, qu'ils réclamaient leurs libertés. Depuis quatre siècles, pas une génération n'avait passé sur le sol anglais sans prononcer le nom et sans voir le figure du parlement. Les grands barons et le peuple, les gentilshommes des campagnes et les bourgeois des villes, venaient ensemble, en 1640, non se disputer des conquêtes nouvelles, mais rentrer dans leur héritage commun ; ils venaient ressaisir des droits anciens, positifs, et non poursuivre les combinaisons et les expériences infinies, mais inconnues, de la pensée humaine. »

Aussi, dès qu'elle eut reconquis ses droits, dès qu'elle les eut sauvegardés par la révolution de 1688, accomplie par l'initiative de l'aristocratie, mais avec le concours de toutes les autres classes, l'Angleterre s'arrêta dans cette voie où l'avait poussée cet esprit de résistance à l'arbitraire, qui est encore, comme le remarque notre historien, l'une des plus nobles et aussi l'une des plus salutaires dispositions du peuple anglais. Toujours prêt à obéir à l'autorité quand elle agit au nom de la loi, il ne lui cède rien de ce qu'il regarde comme la loi du pays et son propre droit. Ce sentiment, qui ne cessa d'animer l'Angleterre dans ses plus terribles agitations, devait en hâter le terme et en fermer l'ère, dès qu'on cessa de l'inquiéter et de la provoquer.

Enfin, un des grandes causes qui a contribué encore au succès de la révolution d'Angleterre, en la limitant et en l'organisant, c'est qu'elle a été faite dans un esprit religieux autant que dans un esprit politique. Malgré toutes leurs dissidences sur les choses les plus importantes, et cependant plus d'un point de contact et de ralliement. L'évangile était le code suprême que toutes reconnaissaient, et dont l'autorité contint l'effervescence des passions révolutionnaires, et les empêcha de briser tous leurs freins.

C'est ce qui nous a manqué, ce qui nous manque aujourd'hui encore, où à la lutte des intérêts vient s'ajouter celle des antiques croyances et des nouveaux systèmes qui se combattent à outrance, ou ne s'embrassent que pour s'étouffer.

Je viens d'indiquer, mais d'une manière très-brève, très-insuffisante, quelques-uns des arguments de la thèse de M. Guizot. Mais l'auteur ne raisonne pas toujours ; il peint aussi quelquefois ; il retrace en quelques mots décisifs, par quelques touches vigoureuses, toutes les grandes figures qu'a éclairées la révolution anglaise, depuis Charles I^{er} et Stafford jusqu'à Monk, jusqu'à Guillaume d'Orange. Chacun de ces portraits porte avec lui ses enseignements ; car, dans les traits de leur esprit et de leur caractère, M. Guizot saisit et nous fait voir les causes de leur destinée, de leur grandeur et de leur chute.

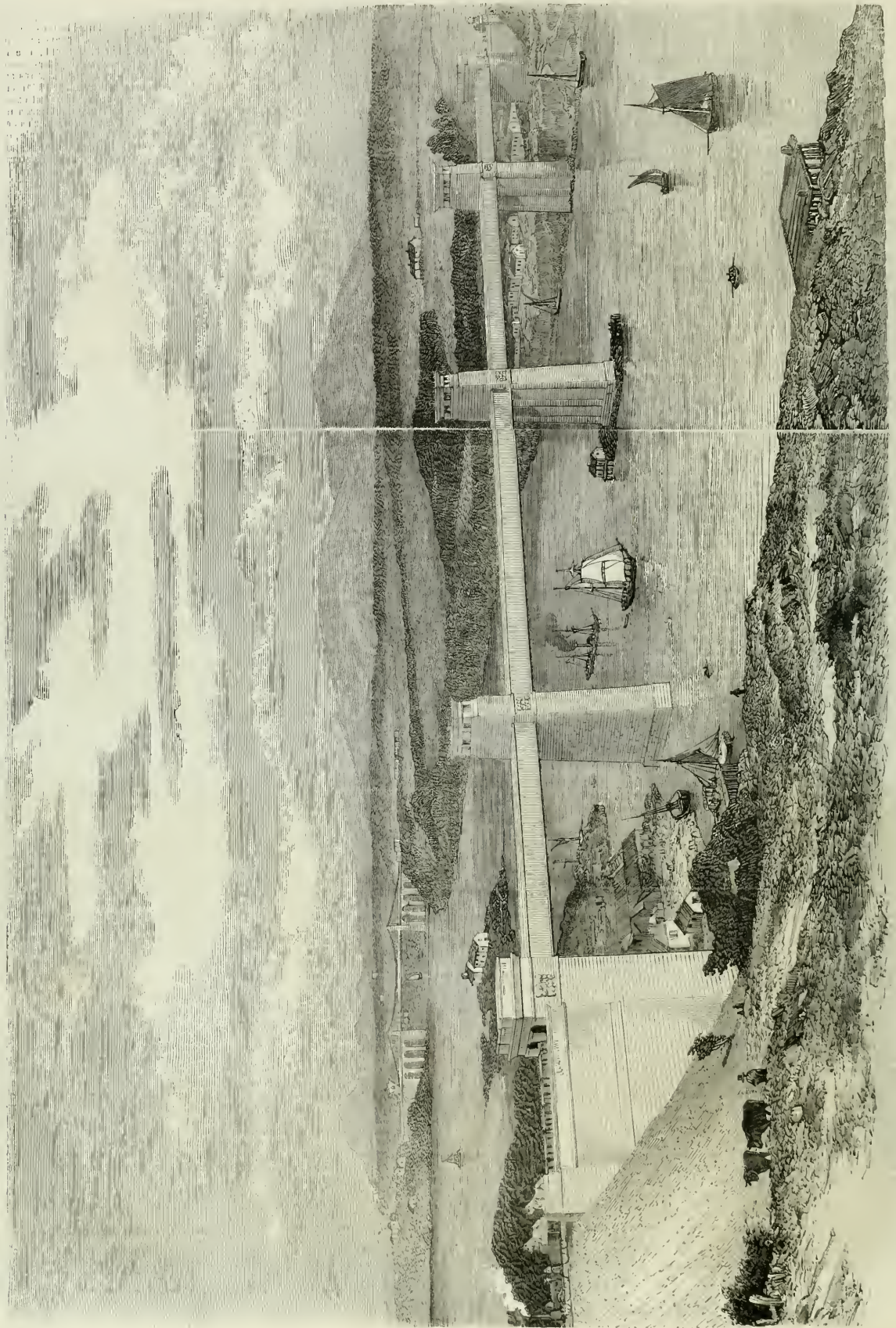
Ainsi, toutes les leçons que nous propose M. Guizot, c'est l'histoire qui nous les donne et les lui inspire ; il n'est que son éloquent interprète, son commentateur impartial, mais dont la sagacité n'oublie rien de ce qu'il explique, ce qu'il examine, de ce qui peut y fournir matière à d'utiles applications. Il y en a plus d'une, je le répète, qui va à notre adresse. En profiterons-nous ? Bien fin qui pourrait le deviner. Mais fussions-nous toujours un peu fous, ce ne serait pas une raison pour être ingrats, pour ne pas remercier vivement ceux qui nous montrent les périls, qui nous indiquent les moyens de les éviter, avec toute l'autorité que peut donner à leur parole un génie incontestable, mûri par de vastes et solides études, et surtout par une longue, glorieuse et douloureuse expérience du gouvernement de notre pays.

ALEXANDRE DUFAY.

Le pont-tube Britannia.

Il y a quatorze mois, dans notre numéro 308 (vol. XII, samedi 20 janvier 1819), nous avons publié un premier article illustré sur les ponts-tubes en Angleterre. Après avoir expliqué pourquoi ces ponts avaient été inventés et com-

(1) Chez Victor Masson.



Pont-tubeo Britannia construit par M. Stephenson sur le détroit de Mena pour le chemin de fer de Chester à Holyhead.



Entrée du pont-tube Britannia. Inauguration le 15 mars 1850.



Intérieur du pont-tube Britannia. M. Stephenson posant le deux millionième et dernier rivet.

ment ils étaient construits, nous avions décrit le pont-tube de Conway, alors complètement terminé, et nous donnions, en terminant, quelques détails sur le pont-tube Britannia, dont l'achèvement exigeait encore plus d'une année de travaux. Le pont Britannia — l'un des plus merveilleux chefs-d'œuvre de l'industrie moderne — vient d'être livré à la circulation publique; et depuis plus de quinze jours déjà des convois de voyageurs et de marchandises s'y succèdent avec une vitesse de six à huit lieues à l'heure. L'épreuve a été décisive; le succès a dépassé même toutes les espérances. Mais, avant de raconter comment s'est ouverte cette nouvelle voie de communication, nous croyons devoir résumer, pour compléter notre premier article, les passages les plus intéressants d'un remarquable article de la *Quarterly Review*, traduit par la *Revue Britannique*, dans son numéro de novembre dernier.

Lorsqu'il s'agit d'établir le tracé du chemin de fer de Chester à Holyhead, une grande difficulté se présentait : c'était de savoir par quel moyen, si toutefois il en existait un, de longs convois de voyageurs et de marchandises pourraient être transportés en sûreté, sans ralentissement de vitesse, à travers lo bras de mer qui sépare le comté de Carnarvon de l'île d'Anglesey. Pour arriver à la solution de ce problème, l'ingénieur de la compagnie reçut l'ordre de faire une reconnaissance minutieuse de ces lieux, et, comme il y a toujours quelque intérêt dans le spectacle d'un homme luttant contre la fortune ou la nature, nous essayons de donner une idée des principaux obstacles qui devaient frayer l'attention de M. Robert Stephenson, alors que du rivage de l'île d'Anglesey il contemplait en silence les pittoresques mais formidables adversaires qu'il avait à combattre et à dompter.

En face de lui se dressaient les hautes montagnes de Snowdon, aux cimes couronnées de neige, sur les flancs desquelles devait serpenter le direct chemin de fer. Lorsqu'il ne s'ouvrirait pas un passage direct à travers leur granit. A ses pieds s'étendait le détroit de Menai, dont la longueur excède douze milles, et dans lequel les eaux de la mer d'Irlande et du canal Saint-George, resserrées entre deux rives escarpées, sont agitées non-seulement d'un mouvement alternatif continu, mais, en même temps et par la même cause, s'élevant et s'abaissant progressivement de 20 à 25 pieds à chaque marée. L'heure de ces marées variant d'ailleurs chaque jour, il en résulte une suite incessante de changements dans le régime des eaux.

La partie du détroit qu'il s'agissait de franchir, — quoique plus large que la partie déjà occupée, à un mille environ de distance, par le pont suspendu de Telford, — était naturellement une des plus étroites qu'il eût été possible de choisir; aussi la mer s'y enfonçait avec une telle impétuosité, qu'il est en général très-difficile à une petite embarcation de tenir contre la violence du courant. Ces rafales qui descendent et débouchent, dans toutes les directions, des montagnes et des verges voisines, sont d'ailleurs si brusques et parfois si rudes, qu'il est aussi dangereux de naviguer à la voile qu'à la rame.

Mais, indépendamment des petites contrariétés que purent, séparément ou conjointement, lui susciter l'air, la terre et l'eau, le grand obstacle que rencontra M. Stephenson vint d'un autre élément avec lequel il fallait aussi compter, et qu'on appelle, dans la hiérarchie administrative, l'*Amirauté*.

La principale condition imposée à la science par les exigences de la guerre et les intérêts du commerce fut que le passage que l'on voulait construire à travers le détroit de Menai s'élevât à 100 pieds au moins au-dessus du niveau de la haute mer. L'amirauté y ajouta l'injonction de n'employer, pour la construction de ce passage, ni échafaudages, ni cintres, — attendu, alléguait-on, que cela pourrait gêner la navigation.

Quoique cette dernière condition, celle d'établir en l'air une grande construction sans support, fut considérée par les hommes de l'art comme équivalant à une interdiction absolue, M. Stephenson ne perdit pas courage; et, après de longues études, présenta le plan d'un pont magnifique, formé de deux arches en fonte, dont chacune, prenant naissance à 50 pieds au-dessus de l'eau, devait avoir 450 pieds d'ouverture et 100 pieds d'élevation. Les deux arches de chaque côté de la pile centrale étant reliées ensemble de manière à se faire mutuellement contre-poids, comme deux enfants tranquillement assis aux extrémités opposées d'une planche qui n'est soutenue qu'au milieu, la nécessité d'obtenir un centre se trouvait ainsi écartée. Mais l'amirauté repoussa ce projet, se fondant sur ce que l'élevation requise de 100 pieds n'y serait obtenue que sous le sonnet des arches, au lieu de s'étendre sur toute la largeur du canal. On prétendit encore que des arches en fonte d'aussi vastes dimensions ôteraient le vent aux voiles des navires, et, de plus, qu'elles seraient affectées d'une manière trop sensible par les variations de la température.

Cette exigence inattendue du maintien, sur toute l'étendue du passage, de l'élevation spécifiée, semblait rendre le succès à peu près impossible, et rependant toute résistance était inutile. M. Stephenson ne se découragea pas, il s'enferma dans son cabinet et, après de longues méditations et de patientes études, il annonça à la compagnie qu'il avait trouvé le moyen de résoudre le problème dans les conditions voulues, et, de plus, qu'il était prêt à mettre ses plans à exécution. Il proposa de transporter les voyageurs et les marchandises par-dessus la rivière de Conway et le détroit du Menai à travers de longs tubes horizontaux — l'un pour les trains d'aller, l'autre pour les trains de retour — et qui, composés de feuilles ou de plaques de fer semblables à celles qu'on emploie pour les chantiers des machines et fortement rivées ensemble, reposeraient à leurs extrémités sur de fortes culées en maçonnerie et s'appuieraient à la hauteur voulue sur trois tours massives, construites l'une sur un petit rocher appelé Britannia et situé au milieu du détroit, les deux autres de chaque côté du détroit à la ligne de haute mer.

Nous renverrons à l'article d'où nous venons d'extraire les détails précédents ceux de nos lecteurs qui désiraient avoir des renseignements techniques sur les expériences faites préalablement par MM. Stephenson, Fairbairn, Edwin-Clark, ainsi que sur la construction et la pose du pont tube Britannia; toutefois nous croyons devoir esquisser sommairement la théorie en vertu de laquelle M. Stephenson a conçu et exécuté l'une des œuvres les plus étonnantes et les plus hardies de la science contemporaine.

On suppose généralement, en regardant une traverse ordinaire de plafond, que les parties correspondantes, supérieure et inférieure, de cette traverse souffrent également de la charge qu'elle porte. Le fait est que ces couches supérieure et inférieure souffrent de causes diamétralement opposées: la couche supérieure souffre dans toute sa longueur d'une compression proportionnelle à la charge; la couche inférieure, d'une tension également proportionnelle à la charge; et tandis que les molécules de la première sont violemment foulées les unes contre les autres, les molécules de la seconde sont, au contraire, sur le point de se disjoindre. En un mot, la différence est exactement la même qu'entre les deux supplices que l'on fera subir à un homme, et qui consistent, l'un à l'écraser sous un poids qui tomberait sur lui verticalement, l'autre à l'écarteler en le faisant tirer horizontalement par des chevaux.

Pour faire l'application de cette théorie, il suffit d'une petite baguette droite fraîchement coupée sur un arbre.

Dans sa forme naturelle et à l'état de repos, l'écorce ou la peau qui enveloppe cette baguette est partout également lisse; mais si, tenant fermement les deux bouts de la baguette et les rapprochant l'un vers l'autre, on la courbe en forme d'arc dont la partie convexe serait dirigée vers la terre, de manière à figurer une pièce de bois beaucoup plus forte soumise à une pression considérable, deux effets opposés se manifesteront aussitôt: l'écorce, centre de la courbure intérieure de la baguette, correspondant à la partie supérieure de la pièce de bois, se contractera fortement; tandis qu'immédiatement au-dessous, l'écorce de la courbure extérieure sera violemment tendue; — ce qui indique, ou plutôt ce qui démontre que, sous l'écorce, le bois de la partie supérieure de la baguette est fortement comprimé, tandis que celui de la partie inférieure est soumis à une extension non moins forte. Si l'on poursuit cette petite expérience en courbant l'arc jusqu'à ce qu'il casse par le milieu, on trouvera que les éclats de la fracture supérieure s'entrecroisent, tandis qu'ils sont, de l'autre côté, séparés par un vide.

En y réfléchissant, on conçoit que ces effets opposés de compression et d'extension doivent, à mesure qu'ils se rapprochent l'un de l'autre, diminuer d'intensité, jusqu'à ce qu'au centre de la poutre les deux forces antagonistes se neutralisent; conséquemment, les feuilles de la poutre ne présentent, dans cette partie, aucune résistance à l'une ou à l'autre de ces forces, elles sont littéralement inutiles.

Du moment où l'on admet que la force principale d'une poutre consiste dans sa puissance de résistance à la compression et à l'extension, tandis que sa partie centrale est comparativement inutile, il s'ensuit que, pour obtenir la plus grande somme possible de force, la quantité donnée de matière doit être accumulée à la partie supérieure et à la partie inférieure; en d'autres termes, qu'il faut creuser le centre de la poutre, qu'elle soit de bois ou qu'elle soit de fer. Toutes les traverses en fer, toutes les poutres des maisons, en un mot, toutes les pièces employées dans l'architecture domestique ou navale, et destinées à porter des charges, sont soumises à la même loi.

Tel est le simple principe en vertu duquel M. Stephenson, obligé, ainsi que nous l'avons dit plus haut, de se conformer aux prescriptions de l'amirauté, résolut de faire franchir au chemin de fer de Chester à Holyhead le détroit de Menai, à travers des tubes creux, au lieu d'essayer de le faire sur des poutres massives; et nous ajouterons, pour rendre plus sensible la vérité de cette théorie, qu'encore bien que ses galeries en plaques de fer, suspendues par la tension, en même temps que soutenues par la compression de leurs poutres, aient été construites de manière à pouvoir porter près de neuf fois la charge du convoi le plus long qu'elles pussent jamais recevoir, — c'est-à-dire d'un convoi occupant toute leur longueur; — cependant, si, au lieu d'être creuses, elles eussent été en poutres massives de fer des mêmes dimensions, non-seulement elles n'auraient pas pu porter la charge requise, mais elles auraient fléchi sous leur propre poids.

La revue anglaise à laquelle nous empruntons ces détails décrit ensuite minutieusement, et avec une remarquable clarté, toutes les expériences préparatoires de M. Stephenson, puis la construction des tubes, c'est-à-dire la fabrication et la pose des plaques des feuilles de fer, des rivets et des fers d'angles ou cornières dont ils se composent. Ensuite après avoir raconté comment ils furent posés, elle continue en ces termes :

« Le lendemain matin, après avoir pris congé des habitants hospitaliers d'une petite cabane en bois, située au pied de la tour d'Anglesey, et où nous avions été très-cordialement reçus, nous dûmes passer non loin d'une plate forme qu'on avait construite exprès, dans une position très-avantageuse, pour l'usage des directeurs du chemin de fer. Sur un des bords de cette plate-forme, nous observâmes, étendu tout de son long, un gentleman qui paraissait livré à la douce jouissance d'un cigare, dont la blanche vapeur s'exhalait à des intervalles réguliers de ses lèvres, tandis que ses yeux demeuraient fixés sur la galerie adroite. C'était le père qui contemplait son nouveau-fils. Il était venu, en se promenant, du Cla-fairpwyllwynn, où il avait bien dormi, malgré cette affreuse combinaison de consonnes galloises, pour contempler, à loisir et au soleil, cette création de son génie qui, pendant une longue période de gestation, s'était mystérieusement agitée dans son cerveau. »

C'est le 5 mars dernier qu'a eu lieu l'ouverture du pont-

tube Britannia; et le succès a été complet. A six heures et dix minutes du matin, trois puissantes locomotives, la *Cambrìa* de *la Saint-David* et le *Pégase*, chacune d'une force de 50 à 60 chevaux, décorées de drapeaux et de pavillons de toutes couleurs, partirent ensemble de la station de Bagor. Elles portaient M. Stephenson, qui dirigeait la première machine, M. Bidder, l'ingénieur, M. Trevelthick, l'ingénieur en chef du *London and north western railway*, et divers autres ingénieurs. A sept heures précises, elles arrivèrent à l'entrée du pont-tube, long de 4492 pieds anglais, soit 453 mètres 75 centim., qui se divise en quatre parties d'inégales longueurs :

- 1° De la culée terminant la levée du côté de Carnarvon jusqu'à la tour construite de ce même côté, à la ligne de haute mer. 275 pieds.
- 2° De cette tour à la tour Britannia, construite sur le rocher, au milieu du détroit. 472
- 3° De la tour Britannia à la tour construite à la ligne de haute mer, du côté d'Anglesey. 472
- 4° De la tour d'Anglesey à la culée terminant la levée du même côté. 274

Longueur totale. 1,492 pieds.

Avant de pénétrer dans cette longe et étroite galerie de 45 pieds de largeur sur 30 de hauteur, M. Stephenson et les ingénieurs qui l'accompagnaient ne se dirent point que les feuilles de fer dont elle se composait n'étaient pas aussi épaisses que le couvercle, les cotés et le fond d'un cercueil en bois d'orme de 6 pieds 4/2 de longueur sur 2 pieds de largeur, et il s'y enfoncèrent résolument aux applaudissements de la foule immense qui couvrait les deux rives du détroit. Toutefois, au lieu de la parcourir avec une rapidité qui indiquât le désir d'en sortir le plus tôt possible, ils ralentirent à dessiner la marche des locomotives, afin de mieux éprouver la force de résistance du tunnel aérien. Le poids total des locomotives était de 90,000 kil. L'intérieur du tube, éclairé de distance en distance par deux ouvertures qui servent à la fois à donner du jour et de l'air et à livrer passage à la vapeur, présentait un aspect singulier et beaucoup moins triste que celui des tunnels ordinaires. Les locomotives furent arrêtées au centre de chacune des grandes traverses sans occasionner la moindre flexion. Ce premier parcours du tube et le retour occupèrent dix minutes. Le second convoi expérimental se composait de 23 wagons pesamment chargés de gros blocs de houille, et pesant en tout, locomotives comprises, 304,500 kil. Le résultat ne fut pas moins satisfaisant. On n'observa, pendant le passage de ce train, aucun mouvement de vibration ni de flexion. Un convoi de 200 tonnes de houille stationna pendant deux heures au centre de la travée de Carnarvon, et la flexion produite par cette masse inerte ne fut que de 3/10^e de pouce. Or, cette flexion est moindre que celle qui serait produite par l'action d'un demi-heure de soleil, et il a été calculé que le pont tout entier pouvait, sans inconvénient, supporter une flexion de 43 ponce. Enfin à midi un dernier convoi, composé des trois locomotives, des 200 tonnes de houille et de 30 à 40 diligences contenant de 600 à 700 voyageurs, et, occupant presque toute la longueur du tube, le parcourut triomphalement avec une vitesse de 35 milles à l'heure.

Les derniers ouragans ont prouvé que la force de la surface latérale du tube était bien plus que suffisante pour résister au vent le plus violent. On a d'ailleurs l'intention, lorsque les deux tubes seront en place, de les relier ensemble de manière à neutraliser toute oscillation possible. Mais M. Stephenson a renoncé à l'emploi de chaînes auxiliaires, qui auraient coûté à la compagnie 150,000 livres sterling (3,750,000 fr.)

Tandis que le convoi de 200 tonnes de houille stationnait au milieu du tube de Carnarvon, un épisode intéressant avait lieu à l'une de ses extrémités; M. Stephenson y posait le dernier rivet dans les feuilles de tôle: c'était le *deux millionsième*. Ajoutons encore que l'exécution de cette œuvre gigantesque n'a demandé que quatre années, tandis que la construction du pont suspendu de Telford a duré huit années. La dépense totale s'est évaluée de 600,000 livres à 700,000 livres sterling.

Le samedi 18 mars le pont-tube Britannia a été ouvert au public. Le premier train y a passé à trois heures de l'après-midi, et tous les wagons étaient remplis de voyageurs avides d'inaugurer ce merveilleux travail, qui suffirait pour immortaliser le nom de Stephenson.

Congrès central d'Agriculture.

Compiegne fut le berceau du Congrès central d'agriculture; un illustre publiciste, M. de Toqueville, peut réclamer les honneurs de la paternité. Il présidait la Société d'agriculture de cette ville, et fut l'idée, en 1812, de réunir un certain nombre de cultivateurs, pour discuter la question des laines et des tarifs destinés à écarter de nos marchés les laines étrangères. — La question fut discutée, on formula un vœu, et on se donna rendez-vous pour l'année suivante à Senlis.

Cette fois, après qu'on eut causé de nouveau sur les laines, il fut décidé qu'on essaierait de constituer chaque année, à Paris, un congrès central, auquel les romitités et comités agricoles de la France seraient invités à envoyer des délégués.

Une commission, nommée à cet effet, communiqua le projet à M. Decazes. Son habileté diplomatique, son tact conciliant, son esprit fin et souple le rendaient plus que personne autre propre à la mission de diriger et contenir avec habileté des vœux qui allaient s'exprimer en dehors du parlement et des conseils généraux, vœux que le gouvernement ne provoquait pas, tant s'en faut, mais qu'il eût cru imprudent

d'éconduire. Ceci se passait à la fin de 1843; le 20 février 1844, la première session du Congrès central; à la disposition duquel on avait mis noblement la galerie sud du Luxembourg et le grand salon qui la termine, s'ouvrait sous la présidence de M. Decazes. — Le bureau se composait de MM. de Gasparin, de Tracy, de Torcy, *vice-présidents*; Fouquier-d'Hérouel, de Toqueville, de Caumont, d'Esterno, *secrétaires*; Pommier, Elvise-Lefèvre, *secrétaires*.

Le monde politique s'émut du succès qu'obtint et de l'importance que prit le Congrès dès son début. Le ministère crut y voir un esprit d'opposition. M. Pommier, l'un des secrétaires, nous apprend que la Chambre des pairs elle-même manifesta quelques regrets que le grand référendaire eût ainsi disposé d'une annexe du palais pour une assemblée nombreuse et indépendante.

L'année suivante donc, MM. les agriculteurs se virent interdire l'honneur de monter le somptueux escalier du palais, on les pria de vouloir bien attendre, jusqu'en mai, que l'orangerie du jardin fût vide, et on leur ouvrit cet asile des précieus végétaux.

En 1846, la pairie se décida à leur fermer tout bonnement ses portes, même la grande porte de la rue. M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, fit quelques façons avant de consentir à les abriter dans la grande salle de la distribution des prix à la Sorbonne.

Ce fut là qu'il se réunit encore en 1847 et en 1848; il y entra au moment même où la révolution républicaine bouleversait Paris et la France.

Invité par M. Bethmont, le nouveau ministre de l'agriculture, à ne pas suspendre sa session, il continua à délibérer avec dignité. Si l'on paya son tribut aux folles idées du jour en formulant, lui aussi, un rapport sur ce qu'on appelait *l'organisation du travail*, il convient de dire que les révérends ne se trouveront qu'en très-petite minorité; la saine raison n'y manqua pas d'organes pour protester avec une énergie qui alors pouvait passer pour du courage.

L'année suivante, il délibérait dans la grande et luxueuse salle du palais, veuf de l'ex-paire, laquelle probablement accepterait à son tour d'y rentrer, ne fût-ce qu'en mai prochain, et dût-on ne lui ouvrir, pour sa réinstallation, que l'humble demeure des oranges. Ainsi va le monde!

L'honneur de présider des agriculteurs n'a point été décliné; à la même été acceptée avec un vit empressement par le personnage qui représente le premier pouvoir de l'Etat, le Président de l'Assemblée nationale. Voilà deux sessions où M. Dupin consacre, avec un zèle admirable, au Congrès, les quelques instants de liberté que lui laissent ses pénibles devoirs politiques. Jusqu'à alors, les travaux des délégués agricoles étaient peu connus du public; il n'en recevait connaissance que par l'intermédiaire de la presse spéciale. Aujourd'hui, chaque journal, de toute nature et de toute opinion, leur ouvre un certain nombre de ses colonnes. L'agriculture est décidément en très-grand honneur; on commence à reconnaître qu'elle est la profession des deux tiers des citoyens.

La diminution de l'impôt du sel, la suppression du décime rural, la réforme postale, ont été, en grande partie, provoqués et obtenus par le Congrès. — La loi sur l'instruction agricole présentée par M. Tourret, et rendue par l'Assemblée constituante, se rapproche, en beaucoup de points, des vœux que le Congrès avait formulés.

En outre, d'anciennes questions déjà étudiées, mais remises sur le tapis jusqu'à ce que le gouvernement y réponde, par exemple — celle des sucres, — celle des forêts, défrichement et reboisement, — celle des chambres consultatives, — celle du crédit foncier, — celle du régime des eaux, — celle du morcellement de la propriété; voici celles que le Congrès a mises cette année à l'étude, en les répartissant à des commissions spéciales: 1^o Indication des industries pouvant le plus facilement s'allier aux exploitations rurales, dans le but de retenir les ouvriers dans les campagnes. — 2^o Amélioration du service sanitaire dans les campagnes; service médical, etc. — 3^o Police rurale; organisation des gardes champêtres et des cantonniers. — 4^o Moyens d'établir un grand système de réserves de céréales, sans imposer de nouvelles charges au trésor public. — 5^o Consommation de la viande considérée dans ses rapports avec l'intérêt du producteur et du consommateur.

Nous ne nous occuperons que de quelques-unes de ces questions.

Celle du morcellement de la propriété a été tout d'abord écartée avec une sorte d'effroi. Un propriétaire qui possède des lambeaux de terrain épars sur une commune, et plus ou moins accessibles, aurait un grand intérêt à les réunir en une seule pièce pour économiiser sur les frais de culture, et adopter un système meilleur, ce qui ne se peut faire, entouré de nombreux voisins qui suivent une routine. Pour parer à cet inconvénient, un moyen existe, qui a déjà été mis à exécution, en Lorraine, dans les communes de Riville, Neuville et Lanueville, sous l'inspiration de M. de Dombasle: c'est la *réunion* des terres suivie d'une répartition. On réunit toutes les terres d'une commune en une seule pièce, que l'on divise par des chemins qui permettent d'arriver partout. On rend alors à chaque propriétaire la quantité et autant que possible la qualité des terres qu'il avait auparavant, mais formant un seul morceau, et donnant sur un chemin, de manière qu'il n'ait plus besoin de passer sur les champs des autres pour arriver au sien, et qu'il soit entièrement maître de son terrain.

« Cherchons, disait M. Terray de Vindé, si les législations d'Angleterre, d'Ecosse, de Prusse, de Danemark, ne nous fourniraient pas quelque expédient analogue. » Là-dessus, la discussion s'engage. « La question est intempes-tive, fait observer le président, M. Dupin; on fera probablement de la retirer. » En effet, concevez-vous, dans le moment d'effervescence où nous vivons, toutes les propriétés d'une commune réunies en un seul bloc, par l'apport de chaque propriétaire, ne fût-ce que pour une seule matinée, et rien que sur la carte de la sous-préfecture; et devinez-vous com-

ment le propriétaire réussissait à rattraper l'équivalent auquel il aurait droit, en face du socialisme dont l'appétit s'est surexcité au dernier point?

La question des réserves de céréales a été discutée très-vivement entre M. Darblay, partisan du maintien de la législation actuelle sur les céréales, c'est-à-dire du principe de l'échelle mobile des tarifs contre l'importation des céréales étrangères (ces tarifs s'élevant en proportion de l'abondance et de la baisse de prix des céréales françaises), et un écrivain distingué, M. Garnier, rédacteur en chef du *Journal des Economistes*, qui, à l'échelle mobile des tarifs, préférerait l'établissement d'un droit fixe, mesure que vient d'adopter la Belgique, en face de l'Angleterre, qui a proclamé chez elle l'entrée des céréales de toute provenance affranchie de tout droit.

Sans énoncer sur cette question notre opinion personnelle, ce qui nous conduirait loin, nous nous contenterons de faire remarquer une chose assez singulière; c'est que dans ce système d'affranchissement complet du commerce des grains, l'Angleterre n'a fait, selon sa coutume, qu'emprunter à des théoriciens français. Sir Robert Peel est un plagiariste, ou plutôt le disciple d'un des grands orateurs libéraux de la Restauration. Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt, un intérêt tout au moins de curiosité, ce passage extrait d'un discours que prononça, en 1849, à la chambre des députés, le fougueux Voyer d'Argenson, combattant l'établissement d'un droit à l'importation des céréales, laquelle avait été libre et même encouragée sous l'Empire: Napoléon voulait avant tout le pain à bon marché.

« N'essayez pas de faire entendre, disait l'orateur, que le cultivateur renoncera à produire des grains si le prix s'abaisse, mais dites franchement qu'il ne pourra plus payer le même prix de ferme, ni les mêmes contributions, et peut-être alors aurez-vous raison. — Dès lors la question change d'aspect; ce n'est plus la subsistance des hommes qu'il faut assurer, nous sommes bien tranquilles à cet égard; nous savons parfaitement que le bas prix des grains ne ferait pas abandonner la culture d'un seul hectare de terre; nous n'avons plus qu'à examiner si les consommateurs sont les garants du cultivateur envers les propriétaires du sol et envers le trésor.

« Qu'est-ce que le fermage? Une évaluation approximative et plus ou moins exacte de la part que le propriétaire peut prélever sur les bénéfices du cultivateur pour la location de l'instrument, qui est le sol. — Qu'est-ce que l'impôt foncier? Une évaluation semblable de la part que l'Etat peut demander au cultivateur ou au propriétaire pour subvenir aux charges publiques.

« Si le propriétaire ou le cultivateur se sont trompés dans l'évaluation des fermages, de quel droit appelleries-nous le consommateur à réparer leur erreur?

« Pour leur donner les moyens de mieux vendre leurs grains, nous dégageons le marché de la concurrence des blés étrangers, concurrence qui a dû former un des éléments de leurs calculs, puisqu'ils ont dû toujours le prévoir; et dès lors, comme il en est de toute prohibition, nous levons un impôt sur le consommateur au profit du producteur.

« Mais, à la différence des prohibitions accordées aux autres industries, l'impôt qui résulte de celle-ci atteint la population tout entière; c'est donc un accroissement de la contribution personnelle, une capitation.

« Et à la différence encore de l'autre contribution personnelle, qui s'arrête où commence l'extrême indigence, celle-ci ne ménage qui que ce soit.

« Le même raisonnement s'applique à l'évaluation artificielle du prix des grains, dans la vue d'obtenir de plus forts impôts de l'industrie agricole; ce n'est encore qu'une capitation organisée et mal répartie. Bien mal répartie, en effet, car elle s'élevé préférentiellement en raison inverse des facultés des contribuables, qui consomment d'autant plus de grains qu'ils ont moins de moyens d'atteindre le prix des autres subsistances.

« Croit-on que les salaires s'éleveront en proportion du prix des grains? J'en appelle à tous ceux qui ont habité le fond des campagnes; ils verront ce qu'ils ont vu mille fois; à mesure que le prix des denrées s'élève, la nourriture du pauvre devient plus grossière; de l'usage du métal il passe à celui de l'orge, de l'orge à la pomme de terre ou à l'avoine. J'ai mis en herbier vingt-deux espèces de plantes que nos habitants des Vosges arrachaient dans nos prés pendant la dernière famine; ils en connaissaient l'usage en pareil cas par la tradition de leurs pères; ils l'ont laissée à leurs enfants, et c'est à peine si ces plantes, cueillies à l'époque dont je vous parle, sont complètement desséchées au moment où nous examinons si l'on faut combler l'avilissement du prix des grains. »

Il y a là, concentrés en peu de lignes, tous les arguments qui, trente ans plus tard, devaient servir de fond à la polémique de sir Robert Peel, accomplissant son grand œuvre de réforme dans la Grande-Bretagne. La théorie des libres céréales, pour conduire au pain à bon marché, est d'origine française, comme tant d'autres qui ont donné leurs fruits sur le sol étranger avant de revenir s'implanter sur le nôtre. A chacun son rôle dans ce monde; le Français imagine, l'Anglais discerne, choisit et applique.

Le congrès émet le vœu que, pour organiser des réserves, le conseil municipal de chaque localité impose aux boulangers l'obligation, imposée à ceux de Paris, de justifier constamment d'un approvisionnement de tant de sacs de farine. — En attendant, M. Garnier a annoncé la publication très-prochaine d'une statistique dressée par M. Villermé, de laquelle il résulterait que le pain est plus cher dans les villes où la boulangerie est limitée que dans celles où elle ne l'est pas. Un autre vœu formulé, auquel nos ménagères ajouteraient sincèrement le leur: le Congrès demande que le commerce de la boucherie soit déclaré libre et réglementé par l'administration.

La vieille question du crédit foncier ne pouvait manquer d'être encore débattue. Moins timide qu'en 1849, cette fois la commission avait formulé son projet, mais avec tant de

détails, que le Congrès, qui ne se propose que d'émettre des vœux, laissant au pouvoir politique le choix des moyens d'y satisfaire, n'a pas cru devoir la suivre dans cette voie.

La minorité de la commission proposait de donner à des banques l'autorisation d'émettre un papier monnaie hypothéqué sur la terre et *ayant cours forcé*. M. Copeys s'est déclaré le champion de cette opinion dans la séance publique; il a eu peu de succès. La très-grande majorité, tant de la commission que du Congrès, s'est prononcée pour des institutions analogues à celles qui existent dans beaucoup d'Etats allemands. Le vœu formulé porte « que le plus promptement possible la législation soit modifiée, afin qu'il puisse s'établir une ou plusieurs associations de crédit territorial sous les conditions suivantes: 1^o que, dans aucun cas, les titres ou lettres de gage émis par ces associations n'aient cours forcé; — 2^o que ces associations soient surveillées et non dirigées par l'Etat; — 3^o que les principales bases de ces associations soient l'amortissement du capital par annuités, et la transmission des titres sans frais. »

Nous rappellerons deux des objections qu'à faites à ce système un publiciste éminent, M. Thiers, dans son rapport sur l'assistance: 1^o ces établissements n'ont réussi en Allemagne qu'à condition de n'en pas faire descendre l'application trop bas, puisqu'on ne prête pas moins de 2,000 florins sur un immeuble d'au moins 4,000; voici donc exclus tous les petits cultivateurs, ceux précisément qui ont le plus besoin d'emprunter. On pourrait espérer seulement de faire payer un peu moins cher à la propriété, grande et moyenne, les capitaux qu'elle recherche; — 2^o on a attiré les capitaux de nos petits rentiers en les séduisant avec des rentes d'Espagne ou de Naples, tantôt par le bénéfice du capital, tantôt par l'élevation de l'intérêt; les séduisait-on avec des lettres de gage, représentant les créances hypothécaires, et rapportant 1/2 ou 4/2 p. 0/0 tout au plus? C'est chose fort douteuse et très-contestable.

Nous laissons de côté d'autres objections, fondées sur les dangers que pourrait courir les intérêts des veuves et des orphelins, etc., par suite d'une réforme du régime hypothécaire actuel, parce que M. Persil, dans son rapport sur les moyens d'opérer cette réforme, se flatte d'avoir pourvu suffisamment à la préservation de ces intérêts; mais personnellement, que nous sachions, n'a réitéré d'une manière satisfaisante les deux premières objections, qui restent dans toute leur force. Nous craignons bien que le jour où l'agriculture aura obtenu, ce qu'elle souhaite si vivement, des institutions de crédit foncier analogues à celles d'Allemagne, elle ne vienne à s'apercevoir que ce remède à son mal est d'une nature peu efficace.

Les études de Royer sur l'Allemagne, et celles de M. Wolowsky, ont mis chez nous les institutions de ce pays en grand faveur; il est peut-être fâcheux que les économistes ruraux aient honoré d'une attention moindre le système des banques écossoises, qui sont des institutions de crédit précisément à l'usage des classes peu aisées et pour trouver de l'emprunt aux capitaux de la petite épargne. Pourquoi n'essaierait-on pas de combiner la double action de banques foncières à l'instar de celles d'Allemagne, en faveur des grands et moyens propriétaires, fonctionnant à côté de banques à l'instar de celles d'Ecosse, en faveur des petits cultivateurs.

L'acte du parlement anglais qui constitue ces derniers date de 1715; elles ont donc près d'un siècle et demi d'existence, ce qui en peut donner une assez bonne opinion. Elles reçoivent des dépôts de 50 et même de 25 francs. Toutes les petites épargnes viennent s'accumuler dans leurs caisses. — Les sommes déposées appartiennent en très-grande partie aux classes laborieuses. Ce sont les ouvriers de Glasgow et d'autres villes, et les travailleurs des campagnes. La liquidation des intérêts a lieu tous les six mois.

Ces banques ouvrent des crédits qui s'élèvent de 1,200 à 2,500, en exigeant caution de deux personnes solvables, à tout homme dont la bonne conduite, l'industrie et la moralité sont notées, par exemple aux petits fermiers qui ont besoin de garantir leur ferme d'ustensiles et de bestiaux, etc. La surveillance qu'exercent les banquiers et les cautionneurs sur la conduite des crédites est considérée comme une garantie presque complète contre les pertes qui pourraient résulter des comptes ouverts; et, quoiqu'on voie journellement les amis et les parents d'un jeune homme qui veut s'établir venir offrir leur garantie, il est rare qu'il y ait perte pour les banques ou les cautionneurs. — Ces banques font aussi de grandes avances sur hypothèques. — Les prêteurs préfèrent leur prêt plutôt qu'aux particuliers, parce qu'ils sont assurés que les intérêts leur seront exactement payés et qu'ils obtiendront, toutes les fois qu'ils en auront besoin, le remboursement partiel ou total des sommes prêtées. — De leur côté, les particuliers aiment mieux emprunter aux banques, parce qu'ils sont libres de rembourser partiellement et plus à leur aise. — La différence de l'intérêt que ces banques payent aux prêteurs et qu'elles reçoivent des emprunteurs couvre les risques et forme le bénéfice de ces établissements.

On le voit, c'est une réunion des capitaux de la petite épargne toute disposée à se mettre à la portée du travailleur pauvre d'argent, mais riche de la considération qu'il s'est acquise par sa bonne conduite.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

RUINES DE NIWIE (1).

DERNIER MOT.

Locke a dit que la plupart des erreurs et des discussions viennent de ce qu'on n'entend pas bien sur les mots.

(1) Ce fragment est extrait d'un nouveau mémoire que M. Hofer prépare sur les prétendues ruines de Niwie. Envisagées sous leur vrai jour, ces ruines offrent un immense intérêt à ceux qui cherchent d'autres preuves que celles de la linguistique, à l'appui de la grande tradition des peuples indogermaniques, dont les Peres formaient, pour ainsi dire, le noyau central.

Un peu de tout. — Caricatures par Stop.



Timbre proposé par la Patrie à l'usage des journaux socialistes.



Gazettes timbrées avant la loi.



Retour de la foire aux jambons.



Concours de Poissy. — A défaut de Rosière.



Triomphe du vainqueur.



Loterie nationale. — Enfonce, enfonce!



La loterie pourrait me rendre un grand service. — Et vous donner un beau service.



Avant le tirage.



Après le tirage.

Les noces de Luigi.

(Suite. — Voir les Nos 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369 et 370.)

VII.

Je rencontrais souvent dans le salon de madame V. un certain Piémontais nommé Arlotti, établi depuis quelque temps à Lausanne où il menait un train de prince, et dont les manières impertinentes me déplaçaient fort, quoi que ce fut pour ainsi dire un compatriote. Il se disait comte, exilé pour cause de politique, citait à chaque instant sa généalogie vraie ou imaginaire, et se faisait blanc de son épée à tout propos. Quoique bien fait et de bonne mine, il avait tout l'air d'un aventurier, et poussait jusqu'à ridicule la fatuité et la forlanerie. Malgré tout cela, il ne laissait pas de faire figure dans une ville comme Lausanne, où l'austérité républicaine n'empêche pas qu'on ne soit entiché plus que nulle part ailleurs de titres et de noblesse. Cet Arlotti, qui avait tous les défauts des gens de son pays, sans montrer aucune de leurs qualités, s'était si bien mis dans les bonnes grâces de M. V. en flattant sa vanité, qu'il vivait dans sa maison sur le pied d'amitiés, faveur dont il usait à la mode italienne, c'est-à-dire en courbant assidûment madame V. Quoique celle-ci le trouvât insupportable, elle ne pouvait s'en passer. Elle était si coquette et si désœuvrée, que les hommages, de quelque part qu'ils lui vissent, trouvaient grâce auprès d'elle. Ennuyée du peu de succès de ses tentatives auprès de moi, elle mettait souvent en jeu, pour agacer ma fantaisie, le seigneur Arlotti, qui l'indémodait amplement. Il est vrai que c'était de façon à l'excéder, et qu'elle ne lui cachait guère le peu de cas qu'elle faisait de sa personne. Tout ce manège, qu'il n'était point assez sot pour ne pas comprendre, joint à l'antipathie que je lui témoignais ouvertement, m'avait fait de cet homme le plus dangereux ennemi. Il me haïssait comme un rival qu'on lui préférait malgré tout son mérite; quoique je fusse assurément bien loin de songer, dans mon ingénuité, à me prévaloir des avantages d'une semblable position, j'étais bien plus éloigné de penser alors que je fusse plus tard en courir tous les risques. Arlotti, qui s'était d'abord montré fort arrogant à mon égard, ne jugeait pas sans doute qu'il eût rien à redouter d'un écolier comme moi, avait tout d'un coup changé de ton et de manières. Il s'était mis à faire l'officieux auprès de moi, à m'accabler de prévenances et de civilités que je ne recevais guère de meilleur grâce que je n'avais fait autrefois à ses grands airs. Il me insistait tant d'attention, qu'il ne pouvait me souffrir un instant seul avec lui; et comme je ne me souciais guère de la lui cacher, madame V., avec son inconscience habituelle, nous mettait souvent aux prises, pour s'amuser, disait-elle, de l'étrange mine que nous faisons l'un et l'autre. Mais c'était surtout depuis le retour des deux sœurs que je trouvais ses assiduités importunes. Il gâtait par sa présence la moitié du plaisir que j'avais à les voir. Tandis qu'assis dans un coin du salon, satisfait de les admirer en silence, je contemplais leurs traits angéliques, leurs poses modestes et gracieuses, il s'empresait lourdement autour d'elles, et les obsédait de fades compliments, que j'aurais voulu pouvoir lui faire rentrer dans la gorge, tant j'étais outré de son impudence. Ce n'est pas qu'il eût lieu d'être très-flatté de la façon dont on recevait ses galanteries, les deux sœurs partageaient sur ce point tout le dédain que madame V. avait pour lui. Aline ne lui répondait qu'avec des regards méprisants, et Louise lui riait au nez sans cérémonie. Mais le seigneur Arlotti ne se déconcertait de rien. Il était encore plus rusé que sot, et autant que je puis juger de ses vues, par ce qui en a paru dans la suite, il ne visait pas à moins qu'à se rendre indispensable à M. V., soit en amusant la frivolité de sa femme sur les affaires où il allait de leur intérêt commun, soit en lui servant à lui-même de prête-nom dans les spéculations hasardeuses où il l'engageait. C'était, en un mot, un chevalier d'industrie de l'épée la plus basse époque. Je ne saurais s'il appartenait à une famille honorable, ou si, à l'exception de beaucoup de fripons, il se faisait passer pour ce qu'il n'était point. Quo'il qu'il en soit, ce n'est pas sans regret que je me vois forcé de parler en ces termes de ce misérable jeune homme, que le défaut d'éducation ou les mauvaises sociétés avaient rendu vicieux de si bonne heure. Malgré ses manœuvres détestables, il ne manquait pas de cœur, et ma mauvaise étoile lui a fait si cruellement expier les torts qu'il eut envers moi, que je ne puis m'empêcher de le plaindre.

La saison s'avancant, madame V. nous proposa un jour une course d'agrément autour du lac; cette idée m'aurait beaucoup plu, si elle n'avait eu devoir mettre aussi Arlotti de la partie; mais quoi que nous en passions dire les deux sœurs et moi, elle prétendit que ce n'était point assez d'un homme seul pour accompagner trois femmes, que je n'avais point encore la barbe qu'il fallait pour leur faire porter respect au besoin, et qu'Arlotti, tout ennuyé qu'il était, ne manquait pas d'entraîn dans ces sortes d'occasions. D'ailleurs, ajouta-elle malicieusement, je le prends pour mon cavalier servant, et mes chères filles feront de leur côté, de monsieur Fabio tout ce que lui plaira. Il en fallut bien passer par tout ce qu'elle voulait. Nous partîmes. Ce voyage est resté dans mes souvenirs comme un de ces rares moments de bonheur, sans lesquels nous ne connaîtrions jamais la véritable mesure de notre dire. C'est encore pour moi, dans mon infortune, un gazo précieux, inaltérable, de ce que me tient en réserve l'ordre équitabie du destin. J'en ai goûté de plus vifs, mais jamais d'aussi parfaits, ni qui absorbassent à un si haut point mon cœur, mes sens, ma fantaisie, toutes les facultés qui produisent en nous le besoin d'aimer. Jamais je n'ai joui avec autant de plénitude, de sécurité, d'abandon, de ce qui me plaisait en moi et autour de moi, de ce charme universel dont l'amour revêt tous les objets et qu'il imprime à toutes nos pensées. Mais cette jouissance, en elle-même, est inexprimable. Il faut avoir

vingt ans pour la comprendre, et même à cet âge, où elle se fait le plus vivement sentir, on ne saurait s'en rendre compte; elle n'a nulle part de causes bien réelles, et cependant elle réside partout; elle embellit tout et donne de l'attrait aux choses les plus indifférentes. Loïn que ses effets soient absolus par un intérêt trop général, elle n'a pas même besoin de l'attention pour la produire. Elle empêche que nous attachions du prix à rien, et nous fait trouver dans la moindre sensation une satisfaction infinie; elle nous échappe d'une bienveillance qui n'a pas d'objet immédiat, et nous anime d'une activité sans but précis. Notre cœur se sent pris et enlacé de tous côtés par mille péages, dont il voudrait, sans savoir pourquoi, resserrer autour de lui les réseaux invisibles. Plus il s'embarasse dans ces liens volontaires, plus il se croit libre; aucun attachement ne lui pèse, parce qu'ils concourent tous à son bonheur. Mais qui pourrait saisir, qui pourrait fixer avec des mots cet état insaisissable de l'âme? Les mots n'ont qu'un sens, et il les a tous! C'est en lui-même qu'est son divin langage; pour comprendre l'amour, il faut aimer.

Aje besoin de vous dire que ce voyage fut pour moi comme un long enchantement. Je voyais, je sentais à mes côtés les deux êtres qui donnaient seuls du prix à mon existence; je savais pour la première fois dans toute sa douceur le plaisir de vivre auprès de mes deux amies, de leur parler sans contrainte, de les écouter sans embarras. Notre réunion n'était plus troublée par aucun devoir gênant, par aucune réserve importune; plus d'étiquette, plus de cérémonie dans nos entretiens; une tendre familiarité y donnait le ton. Le charme de notre affection s'y faisait sentir sans qu'il en coûtât rien à son heureuse simplicité. Nous étions presque redevenus enfants; nous admirions les premiers objets venus, comme si nous les eussions vus pour la première fois, et nous redisions sans cesse les mêmes choses sans nous lasser de les répéter; rien ne nous était indifférent, et cependant nous regardions à peine ce qui se passait autour de nous; le moindre propos en l'air nous réjouissait sans que nous eussions besoin d'en chercher le sens. A la fois attentives et distraites, calmes et émuës, nos pensées, aussi mobiles que nos sensations, effleuraient mille objets et ne s'arrêtaient nulle part. Les unes et les autres semblaient renfermer en elles-mêmes leur satisfaction et ne se manifestaient que pour la répandre partout. Quel merveilleux trésor de jouissance que la jeunesse, l'innocence et la gaieté, avant que les passions avides ne s'en soient emparées! Ses richesses échappent aux règles communes; elles semblent augmenter par le peu de ménagement qu'on met à les conserver, et la même cause qui les dissipe tend à les renouveler sans cesse.

Quelle paisible que fut cette intimité dans les impressions que nous éprouvions ensemble, loin de diminuer l'ardeur dont je brûlais en secret, elle y apportait sans cesse de nouveaux aliments; mais elle en déguisait en quelque sorte les signes extérieurs en donnant pour la première fois un libre cours à ma gaieté naturelle. J'avais tellement l'humeur à la joie, que je n'eusse dit sorte d'extravagances qui ne pussent passer sur le compte de ses saillies. On pardonne tant de liberté de langage à celui qui en abuse en riant! Mon contentement était monté à un si haut ton, qu'il étourdissait tous les scrupules de ma timidité; j'étais plongé dans une sorte d'ivresse qui égarait ma raison et déliait ma langue bien mieux que n'eût fait celle du vin, et cette disposition, en s'étendant à tout ce qui frappait mes oreilles ou mon regard, épanchait en quelque sorte l'embarassement de mon cœur et de mes sens sur la nature entière. L'air que j'aurais aimé imprégné de parfums, le vent m'apportait du brûlant écaillé. L'herbe des prairies, étendue sous mes pieds comme un moelleux tapis, me paraissait émaillée de fleurs d'une beauté inconnue; l'eau même des ruisseaux flattait mon goût d'une saveur nouvelle; je me souriais, tout était enchané autour de moi; je marchais au milieu des prestiges de l'amour, et la présence de celles qui m'étaient obéies renforçait à chaque instant leur magique influence. Peut-être est-ce l'usage qui tient de si près à la félicité qu'on nous représente les bienheureux, les souvenirs sont insuffisants et la langue ne m'offre que de faibles images. A Vevey, où nous allâmes descendre chez la belle sœur de M. V., il y a de beaux jardins d'où l'on jouit de la vue du lac, et qui offrent un mélange agréable des divers aspects de la nature; pendant les trois jours que nous y restâmes, je ne quittai point Aline et Louise, et sans les chercher, je les trouvais partout. En quelque lieu qu'elles fussent, j'allais droit à elles sans me tromper. Je n'osais les interrompre, et j'étais averti par un sens infatigable, de l'endroit, du moment où je pourrais les rencontrer seules. Quoiqu'on en dise, l'amour nous rend bien plus clairvoyants qu'aveugles; il ne se trompe qu'autant qu'il le veut et sur les choses qui lui déplaisent; mais tant qu'il est attentif et prompt à saisir toutes les autres! Comme il pénètre les motifs comme il se rend compte des causes! Dans quel acte sa prévoyance n'entre-t-elle pas? Quel secret sa perspicacité ne découvre-t-elle pas? Avec quelle sollicitude inquiette il éclaire les moindres démarches! Comme il épie les mouvements imperceptibles! Comme il guette et explore tout enfin, depuis un signe fugitif de la physionomie, un regard, un geste, jusqu'aux détours les plus cachés, jusqu'aux plus mystérieux recèlements de l'âme. Et puis l'œil d'un amant ne s'est pas égaré par mille traces invisibles pour un autre que pour lui! Ne s'est-il pas dans l'air quelque chose de ce qu'il cherche? Mille indices n'en trahissent-ils point le passage? Les objets n'en portent-ils point l'imprinte subtile semblable à celles qu'un contact magnétique y dépose pour modifier à son gré nos sensations ordinaires? Qui a jamais aimé et qui peut douter de tout cela?

Fasciné par cet attrait inexplicable, je ne m'appartenais plus. J'étais tout entier à mes deux charmantes amies, ne les quittant pas de l'instinct quand elles s'éloignaient de mes yeux, les entendant venir de loin aux battements de mon

cœur, errant sur leurs traces comme un aveugle qui trouve, pendant la nuit, sans se laisser égarer, son chemin à tâtons. Mais comment décrirais-je le délire dont j'étais possédé auprès d'elles, les ardents transports, les frémissements subits, les molles déhanchées qui tantôt donnaient à mes paroles la volubilité de la lievre, tantôt cloûaient à malinois ma langue muette? La pensée est rebelle à retracer ces brusques élans, ces faiblesses soudaines de la passion qui voudrait briser tous les obstacles et craint de faire un seul pas, qui fait naître à chaque instant des occasions qu'elle laisse échapper sans cesse, qui brûle de s'expliquer et ne trouve rien à dire quand il le faut; si j'ajoute que la nature équivoque de la mienn redoublait à la fois sa violence et son embarras, et qu'elle recevait de son excès même une invincible contrainte, vous comprendrez que jamais homme ne s'est trouvé dans une position aussi délicieuse et aussi désespérée, et que le caprice de nos destinées n'en a peut-être produit nulle part dont le néoût fut plus impossible à dénouer. Mais, quel que absurde qu'un sentiment aussi complexe doive vous sembler à vous-même, je vous assure qu'il a été le seul fait positif de ma vie. Tout ce que j'ai été, tout ce que je suis, tout ce que j'espère être un jour s'y rattache. Si les tourments qu'il m'a causés ont presque dépassés les forces humaines en doutant la source de mes jouissances, il a porté mon bonheur à un point que l'amour ordinaire ne saurait atteindre. L'unité des cœurs jointe à la variété des caractères, deux traits distincts réunis dans une même inclination, tout ce qui peut satisfaire l'ambiguïté des désirs, le caprice des affections, l'inconstance de la fantaisie, il m'a donné tout cela; il s'est offert à moi sous deux aspects également ravissants, sans me laisser jamais dans l'embarras de choisir; il a comblé, en un mot, les vœux les plus légitimes et les plus déraisonnables à la fois qu'une âme humaine puisse former.

Non, ce bonheur ne fut pas une pure illusion quoiqu'il m'ait été enlevé aussi vite. Dans ma simplicité j'acceptai comme un bienfait de la main dérisoire du hasard, et le peu de temps qu'elle m'en a laissé jouir m'a suffi pour resserrer ce double lien de façon qu'elle-même ne l'a pu rompre. Je sais que l'amour est bien supérieur à l'air transitoire de nos destinées; il puise sa force à la source éternelle d'où il est sorti. La mort a beau creuser ses abîmes sous nos pas chancelants, il plane toujours au-dessus, comme la seule puissance inflexible-utile qui soit en nous, et, semblable à Dieu même, il jette ses fondements dans le vide et réalise l'impossible.

Mais je m'égarer en oubliant que je suis encore de ce monde de misères et que si j'ai droit d'espérer je n'ai pas fini de souffrir. Je reviens à ces images de félicité qui ne bercent elles-mêmes que trop souvent ma dérision, et ce n'est pas sans crainte de leur céder plus que je ne devrais, que je me retrace ces jours chrétiens que je voudrais ressaisir comme on fait un beau songe. Je puis dire que jamais plaisirs réels n'ont mieux ressemblé. Ils m'attachaient tellement à tout ce qui m'entourait que je ne savais plus ce que je faisais, ou j'étais, ni comment j'y étais venu. Les railleries de madame V. me trouvaient pour la première fois insensibles. La présence d'Arlotti ne m'inquiétait pas plus que s'il eût été d'un autre monde. Je riaais, je plaisais aussi, mais sans intention, sans à-propos, par l'unique besoin de m'agiter et de me répandre. Ma langue était embarrassée; je n'entendais ce qu'on me disait que comme un vague écho dénué de sens, et je ne voyais rien qu'à travers un nuage. Je ne cessais de rebâtir le frère édié de mes sensations au gré de mon ivresse; toutes les paroles me semblaient bienveillantes, tous les regards caressants. Les premières se succédaient à mon oreille comme une mélodie agréable, les secondes me pénétraient d'une tendre reconnaissance; tout me semblait s'intéresser à mon amour et s'empresser de m'en ouvrir l'accès et d'en embellir les voies. Il n'y avait pas un seul être, pas un seul objet autour de moi qui ne m'invitât à être heureux.

Sans cesse auprès des deux sœurs, attaché à elles comme leur ombre, je m'inspirais de leurs moindres désirs, j'allais au-devant de leurs vœux, je prévenais leur pensée. J'aurais voulu pouvoir effacer de mes lettres la trace de leurs pas, recueillir leur douce haleine dans ma poitrine, absorber leurs regards, dévorer leurs soupirs, m'enivrer de leurs larmes; leur voix me faisait tressaillir, je frissonnais au contact de leurs mains, et les baisers qui rapprochaient leurs lèvres enflammaient mon visage d'une vive rougeur. Jamais mes sens n'ont été à la fois si inquiets et si calmes. Leur avidité se portait sur tout, mais elle trouvait partout à se satisfaire; un mouvement, un geste, une inflexion du corps, un inflaire gracieux, le soulèvement d'un sein virginal suffisaient pour rassasier mes plus grands désirs de jouissance. Et c'est ce qui doit arriver, ce me semble, toutes les fois que les charmes les plus purs et les plus élevés du sexe concourent à notre volupté.

Cependant je n'osais parler, et rien ne se décidait encore en ma faveur dans cette passion équivoque et dangereuse où je donnais, les yeux fermés, sans remords, mais non pas sans trouble; rien n'en diminuait la bizarrerie, et s'il la fait juger d'après les idées communes. L'impossibilité. Elle avait bien gagné sur ma conscience de ne faire suivre en aveugle le double penchant de mon cœur, mais elle ne pouvait vaincre ma honte, et celle-ci retenait encore ma langue enchaînée au milieu de mes plus ardents transports. Je sentais trop moi-même ce qu'un pareil aveuglement d'absurde pour ne pas craindre qu'il n'eût paru odieux ou ridicule. Serait-il considéré autrement que comme une parole en l'air, comme une naïveté enfantine, si se présentait tel que je le sentais au dedans de moi-même, c'est-à-dire choquant de la façon la plus déraisonnable toutes les idées reçues et toutes les conditions exigées en pareil cas? A moins d'y insister et de l'expliquer avec un sang-froid dont je me sentais incapable, il m'était évident qu'il n'atteindrait point son but et ne passerait que pour l'expression d'une amitié un peu trop puerile;

et que pouvais-je dire pour prévenir cette erreur ? Irais-je troubler dans leur pudor deux âmes délicates qui me chérissaient sans appréhension et sans arrière-pensées ? Comment intéresser leur innocence à un amour qui blessait si visiblement les exigences de la chasteté et les règles de la modestie ? Elevées dans une religion qui regardait un tel attachement comme un crime monstrueux et sous des lois morales qui lui refusaient leur sanction, elles en seraient sûrement épouvantées pour moi et offensées pour elles-mêmes ; ou plutôt leur affection ingénue reculerait devant l'évidence d'une telle déclaration, à supposer même qu'elles pussent la comprendre. Toutes ces raisons étaient trop puissantes pour ne pas me faire tout de me contraindre et à me taire ; l'honneur, le respect de moi-même et jusqu'à plus chers intérêts de mon amour dont je risquais de troubler à jamais la source, suffisaient pour m'y engager, à défaut de cette vertu selon moi si sacrée et inhumaine qui ne sait se faire valoir que par des sacrifices.

Mais c'était en vain que dans le vertige général de mes facultés, ma conscience se rattachait à ces derniers scrupules. Je sentais se dérober les appuis les plus solides, et l'abîme de ma situation se creuser de plus en plus sous mes pas. Je m'y laissais aller les yeux fermés et avec une sorte de délire. Incapable d'y appliquer les forces égérées de ma volonté, je m'en remettais au hasard du soin d'en sauver les fatales conséquences. Ce n'est pas que je ne m'aperçusse que cet abandon produisait entre les deux sœurs et moi des relations qui ne pouvaient durer ; la véhémence de mes sentiments renuait trop vivement leur sensibilité pour ne pas les effrayer sur les suites d'une amitié aussi orageuse. Aline surtout s'en montrait offensée, et la bonne Louise s'en affligeait sérieusement. La première ne m'épargnait pas ses dédains, et la seconde me traitait comme un enfant malade qu'on désespère de guérir, mais je voyais briller chez l'une les éclairs d'une affection si ardente, j'étais retenu auprès d'elle par des marques si touchantes de tendresse, que cela me faisait perdre le peu de raison qui me restait et m'empêchait de revenir à moi-même.

Au milieu de ces agitations je voyais avec terreur s'approcher le moment de revenir à Lausanne. La veille du jour fixé pour notre départ nous nous rendîmes à la Meillerie, que je n'avais jamais visitée, sans que les amours imaginaires de Saint-Preux ne me fissent ressentir plus vivement les miens. Madame V. nous envoya dès le matin, Arloti et moi, nous informer par la ville d'une barque et d'un patron sûr pour nous y conduire. Mais à peine eus-je pris avec lui quelques informations, que je me bécotai de le quitter sous le prétexte et que je courus à mes chers bosquets, dans l'espoir d'y rencontrer les deux sœurs. A peine en étais-je hors que j'obéis-ai malgré moi à une sorte de rappel intérieur qui m'invitait à y retourner. Mais j'allais cette voix ne m'avait paru plus séduisante qu'au moment dont je vous parle. Je crus entendre un avertissement d'où dépendait tout mon bonheur à venir et comme un ordre de me rendre où allait se dénouer la complication de ma vie intérieure. J'ai toujours cru aux pressentiments, mais aucun ne m'a frappé à ce point ; je cours au jardin, je vole à l'endroit où les deux sœurs avaient l'habitude d'aller libre ou travailler ensemble. J'arrive halétant, et je les trouve assises sous le bosquet l'une à côté de l'autre qui s'entretenaient très-paisiblement. Mon entrée fut si brusque, j'avais l'air tellement effaré, qu'Aline se leva en poussant un cri de surprise. Louise, de son côté, me regardait avec anxiété, attendant ce que j'allais dire. Mais dans la confusion d'idées où j'étais je ne pus prononcer un seul mot ; je les considérais moi-même à une après l'autre comme pour leur demander si moi-même je venais de se passer dans mon esprit, et j'attendais dans une incertitude muette que quelque chose vint m'éclaircir.

— Qu'y a-t-il donc, monsieur Fabio ? me demanda vivement Aline ; qu'arrive-t-il ? Parlez, parlez, au nom du ciel !

— Eh ! je se passe-t-il, mon Dieu ? dit Louise ; répondez vite, mon cher monsieur Fabio ; vous me faites mourir. Que pouvais-je leur répondre ? Je restais debout, immobile, interdit. Un étonnement profond devait se peindre sur mon visage. Je ne pouvais me persuader que, de leur côté, elles n'eussent rien à m'apprendre. Enfin, voyant qu'Aline contenait avec peine son impatience, et que Louise tremblait de tous ses membres, je pris mon parti à tout hasard.

— Je ne sais rien... leur dis-je ; j'étais venu... j'ai cru qu'on m'appelait.

— Louise, tout à fait rassurée, se mit à rire du quiproquo. Mais Aline haussa les épaules et me dit froidement :

— Vous rêvez. Qui aurait pu vous appeler ici ? nous sommes seules, et madame V. est à la maison.

Comme je m'excusais assez gauchement de mon étourderie, Louise me dit tout à coup, du petit ton sérieux qu'elle prenait volontiers avec moi :

— Mon cher monsieur Fabio, êtes-vous bien en état d'écouter le conseil d'une amie qui voudrait vous voir plus raisonnable ? Vous avez un cœur excellent et mille bonnes qualités, mais vous excédez un peu trop comme la tête vous change. Il y a trop de caprice et d'imprévu dans vos manières d'être pour ne pas tourmenter quelquefois l'amitié la plus indulgente. Vous aimez qu'on ait toujours quelque chose à vous pardonner, m'avez-vous dit un jour ; mais encore faudrait-il qu'on vous trouvât toujours excusable. Songez quelle peine ce serait pour ma sœur et pour moi, qui sommes vos meilleures amies, d'être obligées de nous délier de vos premiers mouvements, à cause de cette vivacité d'impressions que vous ne voulez point modérer, et qu'il ne convient point à des jeunes filles de partager. Je vous en fais juge : suis-je trop sévère ? Ne sentez-vous pas comme moi que, dans notre position, rien n'entretient mieux l'affection que le calme et la discrétion qu'on y porte ? Songez que nous avons à garder dans notre conduite bien des ménagements que vous jugez peut-être inutiles à la vôtre. Mon Dieu, je vous supplie de ne point prendre tout ceci pour

un reproche. Je vois que je vous afflige, et je voulais seulement me faire comprendre.

— Je vous entends, lui dis-je en saisissant sa main qu'elle m'abandonnait naïvement, et la serrant entre les miennes avec émotion ; je vous entends, et votre volonté m'est si chère que, fût-il pour moi de conformer sacrifier tout mon bonheur en ce monde, je n'aurais pas la faiblesse de balancer un seul instant ; parlez, Dois-je renoncer à ce qui a fait jusque ici la plus grande, l'unique consolation de ma vie ? Faut-il que je vous délirerai à jamais d'une affection qui vous trouble et vous importune ? Excusez-vous que j'aie en porter ailleurs les serments ineffaçables ? Je puis m'éloigner de vous, mais je ne saurais priver mon cœur de l'unique pensée qui le fasse encore battre dans ce sein déjà si cruellement déchiré. Ce serait vouloir l'en arracher lui-même. La douleur le fera bien mieux que l'oubli. Tranquillisez-vous. Il ne souffrira pas longtemps.

— Eh, Seigneur ! comme vous portez tout à l'extrême, monsieur Fabio, dit Louise ; qui parle de vous éloigner de nous, et de renoncer à nous voir ? Où allez-vous prendre tout ce que vous dites là ? Pourquoi vous faire des chagrins imaginaires ? Voyez combien vous êtes injuste envers nous, et cruel envers vous-même. C'est à votre raison, à votre conscience que je m'adresse ; je ne vous demande qu'un peu plus de calme, et voilà que votre vivacité vous emporte encore.

— Du calme ! m'écriai-je ; hélas ! comment serais-je calme ? Ma vie n'est qu'une lutte continuelle contre des inclinations que je ne crois pas coupables, mais que tout veut que j'oublie ; et mon cœur seul ne le veut pas. Depuis qu'il a commencé à vous aimer, il n'a cessé de palpiter dans le trouble et la confusion. Rien ne peut l'éclairer ni le satisfaire. Au sein du bonheur, il désire encore, et la raison même ne fait que l'égarer chaque jour davantage. Que puis-je faire pour lui résister ? Il ne m'appartient plus. Vous ne m'avez laissé pour le combattre que la plus faible partie de moi-même.

— Monsieur Fabio, me dit Aline, le visage couvert d'une vive rougeur, il est bien mal à vous d'abuser de votre amitié pour nous parler ainsi. Je suis fâchée que vous ne soyez point assez maître de vous-même pour sentir cela. Mais, puisque vous m'y obligez, je vous dirai que rien ne vous donne le droit de nous tenir de pareils discours, et qu'il ne nous convient point de les entendre. — Oh ! non, ajouta-t-elle en voyant que j'ouvrais la bouche pour répondre, je ne veux pas savoir jusqu'à quel point ils sont déraisonnables. Quelle qu'en soit l'intention, ils nous offensent. Épargnez-nous vos explications ; ce n'est qu'en changeant de ton et de manières à notre égard qu'il vous sera possible de vous justifier.

Aline, en me parlant ainsi, avait les larmes aux yeux, et sa respiration embarrassée décelait une profonde émotion. Louise pleurait tristement sans oser me regarder. J'étais agité de mon côté de mille sentiments dont le conflit est impossible à rendre, mais où le bonheur de me voir avoir, l'orgueil d'avoir troublé ces deux cœurs ingénus, au repos desquels j'eusse tout sacrifié un moment auparavant, l'emportaient tellement sur la confusion, que je m'écriai dans une sorte de délire.

— O mon Dieu, quelle étrange destinée est la mienne ! A quoi me sera-t-il donc permis de me rattacher ici bas, si vous m'enlevez un à un tous les êtres sur lesquels je fondeis mes espérances ou mon appui ? Suis-je condamnée à gémir toute ma vie dans l'isolement et l'abandon ? Hélas ! de quoi suis-je coupable, si ce n'est d'avoir mis dans cet attachement une confiance dont je ne réservais rien pour moi-même ! Je m'y suis oublié si entièrement qu'il ne reste rien en moi qui puisse me guider et m'avertir si je m'égarais. A cette confiance même ne m'appartient plus. J'ai tout donné, tout sacrifié à cette dernière affection ; que deviendra-je, si elle me manque ? Comment me retrouverai-je dans les voies obscures de ma vie, si ce dernier espoir s'éteint comme une illusion funeste ? Quel charme cruel m'attire vers un but qui m'est interdit d'attendre ? Vous qui égarez ma raison, pourquoi refusez-vous de me la rendre ? Pourquoi votre cruelle amitié me repousse-t-elle au moment où elle seule peut me sauver ? Aline, Louise, je suis bien malheureux !...

— Mais, mon cher Fabio, dit Louise, avouez du moins que vous n'avez rien d'ingrater envers vous et de repousser votre amitié. Vous savez le contraire. Nous ne vous demandons que d'en rendre les témoignages un peu plus convenables.

— Oui, je le comprends, il faut renoncer à nos vœux ; leur vivacité vous effraie et vous afflige ; et pourtant j'en prends à témoin Dieu qui m'est témoin, j'en atteste nos plus chers souvenirs, jamais mon affection ne fut plus digne de vous ; jamais elle ne m'a fait sentir avec plus de force le respect que je dois à ces liens sacrés formés dans notre enfance sous les yeux des deux êtres que nous aimons le plus. Rappelez-vous ces engagements innocents, ces douces promesses des jours qui ne sont plus. Pourquoi ne continueriez-vous pas à nous aimer comme nous nous aimions alors, sans crainte et sans défiance. De la défiance entre nous, juste ciel !...

— C'est précisément un excès de confiance dans le passé que je vous reproche, dit Louise ; vous vous flattez de vivre et de penser comme un enfant et vous oubliez que vous êtes un homme, que de nouveaux devoirs, de nouvelles règles de modestie et de bienséance vous sont imposés par cet état même, et que l'intimité ne peut subsister entre nous qu'à condition que vous vous y conformiez.

— Ah ! j'entends toutes ces lois absurdes ! m'écriai-je. Périsse la raison que votre bouche fait si froidement parler au lieu de la tendresse qui la remplitrait autrefois, et que ma folie me reste, puisque c'est elle seule qui me fait supporter la vie ! Non, vous ne m'aimez pas ; je le vois. Vous me déchirez le cœur et vous feignez de me plaindre. Je ne veux pas de votre compassion ; elle irrite ma douleur, elle me désespère. Etait-ce là ce que je devais attendre, ô mon Dieu ! Elles ne m'aiment pas !...

— Au nom du ciel, remettez-vous, dit Louise, voilà notre rendez-vous. Quand vous serez plus calme, Fabio, vous nous rendrez justice, et vous lirez mieux au fond de nos âmes.

Je me glissai sous les arbres avant que madame V. pût m'apercevoir. Dans le désordre où j'étais, ce sa malignité ne m'éut pas égaré, et je ne me sentais pas d'humeur à supporter de sang-froid ses sarcasmes ordinaires. Je jetai en m'éloignant un coup d'œil à Aline ; elle était encore plus agitée que moi. Mais que de choses il y avait dans son regard ! C'était à me rendre fou d'amour et de désespoir.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

Bibliographie.

Essai sur la théorie du beau pittoresque, par J.-B. LAURENS. Un volume in-4°. — Paris, Gillaud frères.

A aucune époque les écrits sur les beaux-arts et sur la métaphysique de l'art n'ont été aussi multipliés qu'ils le sont de notre temps. Si la théorie philosophique du beau n'est pas faite, il faut cependant qu'elle le soit jamais. Les discussions à l'aide desquelles on a cherché à la fixer ont franchi les limites sévères des universités et des gymnases, elles ont fourni à la presse un moyen de polémique ardente et passionnée, à ajouter aux autres moyens dont elle a coutume d'user et d'abuser ; elles sont même tombées dans le domaine des salons et de la conversation mondaine ; le mot esthétique se trouve aujourd'hui dans toutes les bouches et dans tous les livres, même dans le dictionnaire de l'Académie. Toutes ces recherches sont intéressantes pour nos analystes, mais ont-elles une véritable utilité pour les artistes eux-mêmes ? C'est ce dont il est permis de douter. Qu'on définit le beau avec Platon ; la splendeur du vrai ; avec Kant : l'opportunité immédiate de l'enjouer dans le jeu ; avec Mendelssohn : l'unité dans la variété ; qu'on dise avec le P. André, que le beau a toujours pour fondement l'ordre et pour essence l'unité ; avec un autre, qu'il est l'accord de l'idéal et de l'imitation, ou bien encore, que c'est la nature vue à travers la poésie, etc., etc. ; je doute fort que la meilleure de ces définitions puisse jamais aboutir à une Vierge de Raphaël ou à une Venus de Milo. D'ailleurs, y en a-t-il une seule qui, dans son unité absolue, soit assez conceptive, assez générale pour convenir également à des œuvres d'un caractère tout à fait différent, à un prophète de Michel-Ange, à un ange du Fiesole, à un satyre de Rubens ou de Jordans, et à un bourgeois de Rembrandt ? Quoi qu'il en soit, on continuera longtemps encore à dissenter sur les éléments du beau, et chacun, plus ou moins préoccupé d'un ordre particulier de beautés, tentera d'en faire la loi unique et générale.

Pour l'auteur de l'ouvrage qui fait le sujet de cet article, les deux conditions du beau pittoresque sont la variété et l'antipathie. Mais à la différence de la majeure partie des théories qui l'ont précédé, il ne se contente pas de poser législativement ses principes abstraits, il cherche à éclairer la théorie par des exemples nombreux, et il appelle à chaque instant son crayon à l'appui de sa thèse. Cet ouvrage, conçu et exécuté à l'imitation du traité publié en 1845 par l'habile paysagiste Harding, sous le titre de *Principles and practice of art*, mais avec les vues propres à l'auteur et basées sur ses observations et son expérience personnelles, contient des aperçus vrais, des analyses judicieuses et des règles de composition d'une utilité pratique propres à former le goût et à diriger les études des dessinateurs, particulièrement ceux qui s'occupent du paysage. Nous citerons comme un exemple des règles à observer pour obtenir la variété nécessaire à une œuvre d'art, la loi suivante formulée par M. Laurens : « Les contours d'une forme, l'assemblage d'objets et de parties analogues, les compositions des lignes ou masses principales d'une composition ne doivent jamais être dans une succession progressive de dimension, comme 1, 2, 3 ou 3, 2, 1 ; mais cette progression doit toujours être interrompue comme ci-après : 1, 3, 2 — 2, 1, 3 — 3, 1, 2, 3, 1, 2. Et cette loi vraie, formulée dans les exemples que M. Laurens fait passer sous ses yeux. Après avoir discuté les principes de la variété et de l'antipathie dans la ligne, l'auteur en poursuit l'application dans le clair obscur et le coloris. Quelqu'un, après avoir présenté une composition défectueuse au point de vue qu'il examine, il en donne pour ainsi dire le corrigé, de manière à mieux faire comprendre à l'élève la justesse de sa théorie. C'est là, du reste, un genre d'enseignement auquel il se propose de donner un jour un développement plus considérable au moyen d'une analyse plus étendue des œuvres des peintres connus.

L'ouvrage est terminé par un supplément où l'auteur parle de la beauté de la femme. C'est un commentaire ingénieux sur l'attribut de la ligne courbe et des balancements gracieux, et qui comme dans la première partie du volume, le dessin vient expliciter la parole. Bien des gens ont des yeux et ne voient pas ou ne savent pas voir ; il faut bien enseigner à ces pauvres d'esprit que le royaume des cieux est à eux. A force de contempler son charmant sujet, l'auteur finit par s'égarer, et ses *mensurae proposita* sur la ligne courbe et ondoyée le menent peut-être un peu trop loin. Qui pourrait, du reste, l'en blâmer ? Moyennant faire froidement de la géométrie descriptive sur un pareil sujet ! A.-J. D.

Le Lénon ou voyage pittoresque, historique et littéraire à Genève et dans le canton de Vaud (Suisse) ; par M. BAILLY DE LALONDE. 2 vol. in-8°.

Le titre de cet ouvrage n'est pas parfaitement exact. A la place de M. Bailly de Lalonde j'aurais infiniment mieux voulu : Voltaire et Rousseau. Si je ne me trompe, le Lénon n'a été pour lui qu'un prétexte. Son véritable but, en publiant ces deux volumes, était de faire le plus gros tas possible de toutes les injures et de toutes les calomnies à l'aide desquelles leurs ennemis politiques et religieux ont essayé de salir la réputation de l'auteur de l'*Enlité* et de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. A la plume chrétienne de M. Bailly de Lalonde, dit un de ces critiques officieux dont les panegyriques sont réimprimés à la fin du second volume, a fait justice des doctrines et de la conduite de ces deux hommes tristement célèbres.

Il suffit de parcourir le prologue et l'épilogue de ces deux volumes — je veux dire la préface et l'appendice — pour se convaincre que M. Bailly de Lalonde est un de ces écrivains qu'il est impossible de critiquer et de louer. Les critiques qui ont été faites de son livre l'ont trouvé inépuisable ou insensé.

Essayer de louer M. Bailly de Lalonde, c'est entreprendre une tâche encore plus inutile. L'auteur du *Léman* pense et dit trop de bien de lui pour que personne puisse en penser et en dire même la moitié. On en jugera par le début de sa préface. « L'ouvrage que je présente au public est le fruit de cinq années de travail et de recherches. Son plan, sa forme, son esprit de rédaction, son étendue, l'abondance variée des articles littéraires qu'il renferme, jointe à celle des faits historiques dont la plupart sont ignorés et très-peu connus, etc., etc. ; toutes ces choses, s'il m'est permis de le croire, en feront un livre absolument neuf... »

Pour donner une idée de ce qu'est le *Léman*, j'analyserai rapidement les premiers chapitres. L'auteur, parti de Lyon, se rend d'abord à Saint-Claude par le Jura, et de Saint-Claude il gagne Genève en traversant une longue chaîne de montagnes, à peine accessibles aux meilleurs piétons. J'aurais dit, moi, parialement accessibles aux plus mauvais piétons. Mais il ne faut pas plus disputer des montagnes que des gouts.

Pour donner une idée de ce qu'est le *Léman*, j'analyserai rapidement les premiers chapitres. L'auteur, parti de Lyon, se rend d'abord à Saint-Claude par le Jura, et de Saint-Claude il gagne Genève en traversant une longue chaîne de montagnes, à peine accessibles aux meilleurs piétons. J'aurais dit, moi, parialement accessibles aux plus mauvais piétons. Mais il ne faut pas plus disputer des montagnes que des gouts.

Edm. M. Bailly de Lalonde arrive à Genève exténué de fatigue : « Mon compagnon de voyage avait beau vanter ma hardiesse à le suivre dans les montagnes, je ne pus dissimuler ma joie, s'écria-t-il, lorsque je me vis tout à fait délivré du péril dont nous avions été si souvent menacés en côtoyant le bord des précipices du Jura. » Il nous apprend ensuite, pour clore le chapitre, qu'il trouva dans l'hôtel où il descendit logé dans le service, table délicieuse et variée, soins empressés de l'hôte et de ses sommeliers, compagnie agréable, etc.

Je ne butine pas de fleur en fleur; je continue : une bonne nuit a soulagé les membres fatigués de M. Bailly de Lalonde, et il se met à parcourir Genève. Je ne lui reprocherais certes pas d'avoir composé la plus grande partie de ce chapitre avec des vers de Voltaire et de la prose de Jean-Jacques Rousseau, si l'extrait qu'il emprunte aux Confessions ne lui avait fourni l'occasion de rappeler charitablement dans une note que J.-J. Rousseau s'était accensé d'avoir volé des légumes quand il était enfant. « On sait, ajoute-t-il avec le même esprit évangélique, combien les vices auxquels J.-Jacques s'abandonna sans réserve dans sa jeunesse lui devinrent funestes par la suite. » Qu'on qu'il en soit, vers 4 heures il rentre à son hôtel pour dîner, content de sa journée, sa soirée ne devant pas être moins agréable si l'on juge par les aveux suivants : « Je trouvais à table, dit-il, une belle et nombreuse société... La conversation, devenue d'abord indifférente, roula bientôt sur les curiosités de la Suisse. Chacun racontait ses petites aventures; les uns avaient été ravis de la beauté des sites d'un pays qu'ils voyaient pour la première fois, les autres avaient failli de tomber dans des précipices ou de se fouler quelque membre en gravissant une montagne ou en traversant un glacier. Toutes ces conversations de voyageurs formaient un tableau riant et extrêmement animé. J'aimais à voir surtout deux jeunes anglaises, mes voisines, raconter combien elles avaient joué en faisant des promenades pittoresques dans le canton de Berne et dans celui de Soleure, où elles arrivaient avec leur famille; leur visage exprimait la joie la plus douce, la satisfaction la plus grande... Les maîtres d'hôtel et leurs sommeliers ne négligent rien pour prévoir les goûts des étrangers et n'épargnent aucun soin pour leur faire plaisir. Mais souvent il en coûte un peu cher ! Disons néanmoins qu'ils ne justifient pas toujours ce reproche des voyageurs, que l'on n'a jamais à se plaindre des hommes qu'on rencontre dans leurs tables d'hôte, et qu'il y règne un ton de réserve et de décence qui permet à la mère la plus sévère d'y mener sa fille. »

Je m'arrête, non que la mine soit épuisée, elle devient au contraire de plus en plus riche; mais l'en ai dit assez pour faire comprendre que le *Léman* mérite le éloge prodigieux par M. Bailly de Lalonde aux tables d'hôte de la Suisse. La mère peut en permettre la lecture à sa fille.

M. Bailly de Lalonde s'en va ainsi de ville en ville, de village en village, tout le long de la rive droite ou suisse du Léman, racontant naïvement ses petites aventures, recueillant des anecdotes parfois inédites, et résumant au copiant ce qu'on dit ses professeurs; car son livre n'est pas aussi neuf qu'il le croit. Je pourrais lui citer une longue liste d'ouvrages antérieurs au sien qui lui auraient épargné bien des recherches s'il les avait connus. La partie la plus neuve et la plus intéressante de son travail est celle qui est intitulée : *Genève savante* ou revue historique et littéraire des Genevois les plus célèbres dans les sciences, dans la littérature et dans les arts. Elle remplit presque entièrement le second volume. La fin du premier volume contient, je dois aussi le reconnaître, des détails curieux sur les manuscrits autographes de J.-Jacques Rousseau.

AN. J.

Correspondance.

M. le docteur Q. à Bône. Si vous aviez la bonté, monsieur, de nous donner la liste de vos dessins, nous pourrions vous répondre sans vous exposer à nous envoyer des sujets que nous possédons ou que nous avons déjà publiés. Nous vous remercions d'avance.

M. V. P. à Munich. Le comité a fait un appel à tous les hommes compétents pour les plans du bâtiment à élever dans Hyde-Park. Adressez-vous à la commission de l'Exposition. *See palace at Westminster*, à Londres.

M. Th. Ch. à Saint-Yrieix. La place est prise, monsieur; mille remerciements. Nous ne publions jamais de vers au printemps.

M. H. à Muthersholtz. Nous apprécions vos conseils; mais il nous semble que nous faisons justement ce que vous nous conseillez, monsieur, avec tant de bienveillance.

M. J. L. à Mas d'Agén. Impossible, monsieur, de communiquer les épreuves. Nous prenons acte de vos dispositions et nous attendons. Vous savez que nous avons également publié il y a quelques mois un autre travail de vous.

Modes.

Le printemps, en soufflant depuis un mois, au lieu des innocentes giboules de mars, les frimas glacés de janvier, a fait ajourner les toilettes de promenade, et force toutes les épaules frileuses à recourir à l'atrilair des vêtements

chauds, et même des fourrures déjà prêtes à retourner sur les rayons essentiellement conservateurs des magasins du fourreur; nous n'avons donc à décrire aucune de ces toilettes printanières que Longchamp voyait invaivablement



éclore autrefois pendant la semaine sainte, et les femmes élégantes n'ont eu pour la parure d'autres occasions que les nombreux concerts et les dernières représentations des théâtres lyriques.

Ce qu'il y avait de plus frappant dans la toilette parée du théâtre, c'est la coiffure : abandonnée depuis longtemps, le bonnet, ou plutôt l'apparence d'étoffe et de rubans à laquelle on donnait ce nom, a restitué à la chevelure son importance naturelle; mais comme toute bonne chose a son mauvais côté, non contentes de cette parure si belle dans les gracieuses dispositions auxquelles sait la soumettre la main d'un coiffeur habile, les femmes, ou plutôt les fleuristes se sont crus dans l'obligation d'y ajouter une telle quantité de perles, de fleurs, de plantes, de graines et même de fruits, que ce qui aurait dû rester un simple et léger ornement est devenu une surcharge, une avalanche descendant quelquefois jusqu'à la ceinture.

Parmi ces coiffures exubérantes, un mélange de boutons d'or, de paquerettes, de coquelicots, d'épis, de violettes, de brins d'avoine et de longues herbes vertes, nous a été désigné comme une coiffure *Léa*.

Une autre, appelée *rêve de bonheur*, se composait de deux touffes de roses des quatre saisons mélangées de grosses blanches et rouges, de fleurs d'avoine et d'herbes fines.

Un grand succès était dévolu à des *turbans* de chêne dont les feuilles et les glands de toutes nuances descendaient en grappes légères de chaque côté de la figure, se perdant et s'enlaçant dans les boucles à l'anglaise d'une blonde chevelure.

Il serait superflu d'ajouter que ce luxe de fleurs entraînait le luxe des robes.

Ainsi une coiffure de feuillage rouge et noir était accompagnée d'une robe de satin noir broché de ramages rouges; une robe de crêpe blanc à volants, légèrement lamée d'or, s'assortissait à une coiffure en feuillage et boules d'or; les satins damas, la mode antique et toutes les étoffes riches étaient accompagnées de flots de dentelle s'échappant du corsage en double jabot, des manches en larges épaulettes, et de la jupe en échelles ou en draperies étagées. Toutes ces toilettes étaient complétées par des écharpes en tulle, en dentelle, et même en cachemire de l'Inde ou de Perse brodées d'or.

Amis les diamants n'ont été plus portés que cet hiver, et si l'infâme capitale continue à se cacher, on n'en peut dire autant des pierrieres, qui, à la dernière représentation du *Prophète* surtout, ruisselaient à la lettre de la tête, des épaules et du corsage des femmes, en épingles, en agrafes,

en pendeloques, en boutons et en bouquets; on nous a même affirmé en avoir vu rayonner au milieu des roses qui accompagnent maintenant le soulier de satin blanc, seule chaussure en harmonie avec les parures luxueuses que nous venons de décrire.

A bientôt les fraîches et simples toilettes de la saison printanière.

Rédus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉDUS.

Pot fêlé va plus loin qu'un neuf.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Co, ou près des directeurs du poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.